



CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE
Société coopérative à capital et personnel variables.
Siège social : 10, avenue Foch, B.P. 369, 59020 Lille Cedex.
440 676 559 R.C.S. Lille.

Rapport financier semestriel au 30 juin 2011

www.ca-norddefrance.fr

SOMMAIRE

<u>PARTIE I</u> : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	PAGE 3
<u>PARTIE II</u> : COMPTES CONSOLIDES CONDENSES	PAGE 33
<u>PARTIE III</u> : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	PAGE 73
<u>PARTIE IV</u> : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2011	PAGE 73

Partie I : RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

I / Environnement économique et activité¹

Dans un environnement économique fragilisé par les risques sur les dettes souveraines, le Crédit Agricole Nord de France enregistre des progressions de collecte et de crédit conformes à ses attentes :

- L'encours de collecte globale s'accroît fortement (+ 3,1 % en année mobile), porté par l'Epargne liquide sous toutes ses formes (Livrets, DAT) et sur tous les marchés. L'Assurance-vie progresse de 3,9 % et le succès du Livret A ne se dément pas ; les 340 000 livrets A ouverts à la Caisse Régionale vont bénéficier dès le 1er août 2011 d'une rémunération relevée à 2,25 %.

- L'encours de crédit enregistre une hausse de 7,1 % par rapport à Juin 2010, conforme aux attentes. Les crédits Habitat dépassent 1Mds€ de réalisations et l'encours progresse de 11 % par rapport au 30 juin 2010. Les réalisations de crédit équipement évoluent favorablement sur chacun des marchés (+9,1%) traduisant un regain d'investissement des Entreprises. Les crédits de trésorerie des entreprises restent en retrait de -9,8%.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Crédit Agricole Nord de France a accueilli 28 000 nouveaux clients, en ligne avec ses objectifs et sa stratégie de conquête volontariste.

La structure financière du Crédit Agricole Nord de France est impactée par le contexte de taux du 1^{er} semestre 2011 : la charge financière liée au refinancement sur les marchés interbancaires s'accroît dans une situation de remontée des taux de marché et des spreads du Groupe Crédit Agricole.

La tendance des marchés boursiers depuis le début de l'année 2011 impacte défavorablement les opérations de portefeuille.

II / Evènements récents et présentation des Etats Financiers

II - 1 / Evènements récents

La Caisse régionale commercialise depuis janvier 2011 l'intégralité des contrats Pacifica.

Au cours du 1^{er} semestre, la Caisse régionale a acquis 25% des parts de la Voix du Nord investissement (VNI).

La Caisse régionale a accompagné sa filiale Crédit Agricole de Belgique dans le cadre de l'acquisition du réseau bancaire Centea.

La Caisse régionale continue de structurer son pôle immobilier avec la création de Nouveau Siècle Immobilier Finance, née du rachat du réseau d'agence MSI détenu par la SAS Créer (groupe GHI) dont la Caisse Régionale a cédé ses parts.

¹ Les données de ce paragraphe concernent la Caisse régionale seule. Elles n'intègrent pas les entités consolidées en particulier le Crédit Agricole de Belgique.

II - 2 / Changements de principes et méthodes comptables

Application du référentiel IAS/IFRS

Les comptes consolidés semestriels résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France ont été établis conformément aux normes IAS/IFRS telles que décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers.

Changements de méthode comptable

Cf. note 1 de l'annexe aux états financiers.

II - 3 / Evolution du périmètre de consolidation

➤ **Variation du périmètre de consolidation**

Au cours du 1^{er} semestre 2011, la Caisse Régionale Nord de France a renforcé sa détention dans la société Nord Capital Investissement qui a absorbé Vauban Finance.

Voix du Nord Investissement et Nouveau Siècle Immobilier Finance intègrent le périmètre de consolidation de la Caisse Régionale au 30 Juin 2011.

Dans le cadre de l'augmentation de capital réalisée en vue de l'acquisition de Centea par le Crédit Agricole de Belgique, la part d'intérêt de la Caisse régionale est passée de 30% à 37,8%. La part de contrôle reste identique.

III / Résultats sociaux et consolidés

III - 1 / Résultats sociaux (Caisse régionale seule)

en M€	Fin 06-2011	Fin 06-2010	Evolution en %
Produit Net Bancaire	311,9	322,4	-3,3%
Résultat Brut d'exploitation	158,2	175,0	-9,6%
Résultat Net	100,7	96,6	4,2%
Coefficient d'exploitation	49,3%	45,7%	+3,6 points

Le Produit Net Bancaire ressort à 311,9 M€, en baisse de 3,3%, conséquence d'une baisse de rendement des opérations de portefeuille.

Les charges de personnel sont stables par rapport à Juin 2010.

La progression des autres charges de fonctionnement s'explique par l'investissement de la Caisse régionale dans le projet de convergence informatique des Caisses régionales NICE.

Le Coefficient d'exploitation, à 49,3%, est en accroissement de 3,6 % par rapport à juin 2010 mais reste à un niveau très satisfaisant.

Le coût du risque passe de 37,4M€ à fin juin 2010 à 32,7M€ à fin juin 2011 ; l'amélioration des risques identifiés (-8,7%) étant partiellement neutralisé par le renforcement de la provision collective générale.

Le résultat net social du premier semestre ressort à 100,7 Millions d'euros, en hausse de 4,2 % par rapport au premier semestre 2010.

III - 2 / Résultats consolidés

<i>en M€</i>	30/06/2010	30/06/2011	Evolution en %
P.N.B.	335,8	374,1	11,4%
Charges de fonctionnement	189,8	206,2	8,6%
R.B.E.	146,0	167,9	15,0%
Coût du risque	38,0	44,7	17,5%
Résultat d'exploitation	108,0	123,3	14,2%
Mise en équivalence	0,8	1,2	ns
Résultat net sur actif immobilisé	-2,2	1,0	ns
Ecart d'acquisition	0,0	0,0	ns
Résultat courant avant impôt	106,6	125,4	17,7%
Impôt sur les bénéfices	26,5	24,3	-8,3%
Résultat net sur activités abandonnées	5,9	0,0	ns
RESULTAT NET	85,9	101,1	17,7%
Intérêts minoritaires	4,0	4,3	5,6%
RESULTAT NET PART DU GROUPE	81,9	96,9	18,3%

Au niveau consolidé, les retraitements de consolidation et notamment des règles d'évaluation des instruments financiers comptabilisés en juste valeur (normes IFRS), font constater un PNB à 374,1 M€ (+11,4%).

Le coût du risque consolidé ressort en hausse (+17,5%) à 44,7 M€.

Le Résultat Net consolidé Part du Groupe s'affiche à 96,9 M€, en hausse de 18,3% par rapport au 30 juin 2010.

<i>en M€</i>	Réal Juin 2010	Réal Juin 2011	Evolution 06-2011/06-2010	
			en M€	en %
Pôle Bancassurance France	77,3	90,2	12,9	16,7%
Pôle Bancassurance Belgique	3,5	5,7	2,1	60,1%
Pôle Capital Investissement / Région	2,0	1,9	-0,1	-3,1%
Pôle Immobilier	-0,9	-1,0	0,0	3,4%
Résultat consolidé Nord de France	81,9	96,9	15,0	18,3%

Le pôle **Bancassurance France** est favorablement impacté par le retraitement des instruments financiers à terme.

La contribution du pôle **Bancassurance Belgique** s'améliore de 60 % pour atteindre 5,7 M€ à fin juin 2011. Cette progression s'explique par une amélioration des résultats de CA Belgique et par l'intégration de 37,8% de son résultat contre 30% en juin 2010 (soit +2,3M€ / juin 2010).

Le résultat du **Pôle Capital-Investissement** est stable.

Le **Pôle Immobilier** reste impacté par une conjoncture immobilière maussade et par les investissements réalisés pour structurer son activité.

IV / Structure financière

IV - 1 / Les Fonds propres consolidés

<i>en M€</i>	30/06/2011	31/12/2010	Evolution 2011/2010
TOTAL BILAN	27 651,4	25 831,6	1 819,8
Capitaux Propres Part du Groupe	2 875,0	2 802,8	72,1
Capital Souscrit	172,0	169,4	2,5
Primes liées au capital	429,6	429,6	0,0
Réserves	2 132,5	1 968,0	164,4
Résultat	96,9	192,6	-95,7
Ecart de réévaluation	44,0	43,2	0,8

IV - 2 / Le Certificat Coopératif d'investissement de la Caisse Régionale

L'Assemblée Générale a autorisé la distribution, au titre de l'exercice 2010, d'un dividende de 1,30 euros par titre. Le paiement du dividende est effectué en numéraire.

La Caisse régionale met en œuvre son programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale du 29 Mars 2010, confirmé le 22 Avril 2011.

Au 30 juin 2011, la Caisse Régionale détient 662 000 CCI (hors contrat de liquidité).

Au 30 juin 2011, le cours du CCI s'établit à 20,35€. Au cours des 12 derniers mois, son cours a atteint 22,35€ (le 1/03/2011) et est descendu à 17,54€ (le 1/07/2010).

IV - 3 / Les parties liées

Cf. note 2.3 de l'annexe comptable

V / Résultats par secteur d'activité

V - 1 / Définition des secteurs d'activité

Aucune modification dans la segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle n'est intervenue au cours du premier semestre 2011.

V - 2 / Analyse des résultats par secteur d'activité

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions de marché (cf. note 4 de l'annexe).

VI / Gestion des risques encourus par le Groupe

L'information fournie au titre de la norme IFRS 7 relative aux instruments financiers couvre les types de risques suivants :

- Les risques de crédit : risques de pertes liés à la défaillance d'une contrepartie entraînant l'incapacité de faire face à ses engagements vis-à-vis de l'entité.
- Les risques de marché : risques de pertes liés à la variation des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix, *spread* de crédit).
- Les risques structurels de gestion de bilan : risques de pertes liés à la variation des taux d'intérêt (Risque de Taux d'Intérêt Global) ou des taux de change (risque de change) et risque de ne pas disposer des ressources nécessaires pour faire face à ses engagements (risque de liquidité) ; y compris les risques du secteur de l'assurance.
- Les risques induits par la crise financière.

Afin de couvrir l'ensemble des risques inhérents à l'activité bancaire, des informations complémentaires sont fournies concernant :

- Les risques opérationnels : risques de pertes résultant principalement de l'inadéquation ou de la défaillance des processus, des systèmes ou des personnes en charge du traitement des opérations.
- Les risques juridiques : risques d'exposition potentielle du groupe à des procédures civiles ou pénales.
- Les risques de non-conformité : risques liés au non-respect des dispositions légales et réglementaires des activités bancaires et financières exercées par le Groupe.

La Caisse régionale Nord de France met en œuvre des dispositifs de mesure, de surveillance et de maîtrise de ses risques adaptés à ses activités, ses moyens et à son organisation. Ces dispositifs ont été renforcés dans le cadre de la démarche du Groupe Crédit Agricole de préparation de l'entrée en vigueur du nouveau ratio international de solvabilité « Bâle II » et font l'objet de contrôles réguliers.

La Caisse régionale a défini pour chaque facteur de risque, les limites et procédures lui permettant d'encadrer, de mesurer et de maîtriser les risques. Les critères d'intervention et les limites font l'objet **d'une validation par l'organe exécutif et d'une présentation biannuelle à l'organe délibérant.**

La surveillance **des risques crédits, financiers et opérationnels au sein du groupe Crédit Agricole Nord de France est assurée par la Direction des risques et des contrôles permanents**, rattachée au Directeur Général. Cette dernière s'assure notamment de la bonne adaptation et du respect des procédures de gestion de ces risques ainsi que du pilotage des projets dans ce domaine. En outre, au sein de la Direction Financière, l'unité *middle office* est en charge de la surveillance des risques de marché, des risques de contrepartie sur les opérations de trésorerie, de liquidité et de couverture.

VI - 1 / Risque de crédit

Le **risque de crédit** se matérialise lorsqu'une contrepartie est dans l'incapacité de faire face à ses obligations et que celles-ci présentent une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, titres de créances ou de propriété ou contrats d'échange de performance, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

Concernant les crédits, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a défini des limites d'engagement associées à une politique de sélection, de division et de partage des risques, à des systèmes de notation et à des normes de mesure de risque. Les éventuels dépassements de limites font l'objet d'une présentation semestrielle au Conseil d'administration.

VI - 1 - 1 / Définition et organisation en place

L'activité crédit se répartit entre deux grandes filières :

- La Banque de Détail : marchés des Particuliers, des Agriculteurs, des Professionnels, des Associations,
- La banque Grande Clientèle : marchés des Entreprises, des Collectivités, des Institutionnels et des Professionnels de l'immobilier.

La politique crédit présentée au Conseil d'administration définit les conditions selon lesquelles le financement des besoins de la clientèle peut être réalisé. La Caisse régionale n'exclut par principe aucun secteur d'activité de son champ d'intervention. Pour autant, certains d'entre eux nécessitent une vigilance particulière, notamment en raison de risques significatifs de défaillance ou d'une sensibilité particulière aux risques de blanchiment d'argent.

Marché des Particuliers

Le financement des besoins privés et de l'habitat est essentiellement conditionné par le respect d'un ratio d'endettement acceptable ainsi que par la justification de la situation bancaire, notamment pour les nouveaux clients. Sont exclus les clients présentant des incidents caractérisés de paiement sur leurs comptes.

Marché des Professionnels et de l'Agriculture

La politique de crédit sur le marché des Professionnels vise à favoriser un développement qualitatif et ciblé, abordant les segments de manière différenciée avec un objectif de maîtrise des risques.

Sur le marché de l'agriculture, la Caisse régionale souhaite poursuivre l'accompagnement actif de l'ensemble des productions, tout en veillant à proposer les modalités de financement les plus appropriées à la situation des exploitations.

Pour ces deux marchés, l'approche du risque de contrepartie se fait selon cinq axes : critère personnel, critère financier, critère économique, critère patrimonial, et critère juridique. Par ailleurs, les délégations à l'octroi de crédits intègrent la note Bâle II.

Marché des Entreprises

La Direction des Entreprises définit les règles relatives à l'octroi, à la mise en place et au suivi des concours accordés sur les marchés des PME/PMI, des Grandes Entreprises, des Coopératives, des Collectivités locales, de la Promotion Immobilière.

Concernant la sélection des risques, les principaux critères pris en compte sont les suivants :

- sur le marché des PME/PMI, Grandes Entreprises et Coopératives, la notation interne (Bâle 2) et externe (Banque de France) de la contrepartie, ainsi que des éléments sectoriels.
- sur le marché des Collectivités locales, la notation interne intégrant les indicateurs tels que la pression fiscale, l'endettement ou l'équilibre des comptes administratifs.
- sur le marché de la Promotion Immobilière : la qualité du programme, l'autofinancement ou le taux de pré-commercialisation. »

L'approche de la rentabilité des opérations soumises à la décision du délégataire ou du Comité des prêts est analysée au cas par cas, en tenant compte de la marge financière brute, du niveau du risque approché, notamment à partir de la notation Bâle 2 et des perspectives de la relation bancaire.

Les garanties sont adaptées à la qualité de l'emprunteur, à sa cotation, aux contreparties offertes, à la durée de l'engagement et à la qualité du projet. La recherche de sûretés réelles est privilégiée, de même que le recours aux organismes de caution externes suivants :

- FONCARIS, société de caution mutuelle filiale de Crédit Agricole S.A., dont l'objet est de couvrir, à hauteur de 50%, les risques les plus importants pris par les Caisses régionales sur les entreprises (engagements groupe de risque supérieurs à 5% de ses Fonds propres) ;
- OSEO et FRG pour les crédits aux Professionnels et aux PME, notamment dans le cadre des mesures gouvernementales de soutien à l'économie ;
- CAMCA ou Crédit logement, toutes deux sociétés de caution mutuelle spécialisées dans la couverture des crédits à l'habitat.

VI - 1 - 2 / Méthode d'évaluation du risque de contrepartie : système de notation interne et mise en œuvre de la réforme Bâle 2

Depuis fin 2007, l'Autorité de Contrôle Prudentiel a autorisé le Crédit Agricole et en particulier la Caisse régionale à utiliser les systèmes de notation internes au Groupe pour le calcul des exigences en fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit des portefeuilles de détail et d'entreprises.

La gouvernance du système de notation s'appuie sur le Comité des Normes et Méthodologies présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe, qui a pour mission de valider et de diffuser les normes et méthodologies de mesure et de contrôle des risques.

Les engagements de crédit (bilan et hors bilan) de la Clientèle de Banque de détail sont notés par l'outil LUC, avec des modèles IRB [PD, LGD, CCF] calibrés sur le périmètre de l'ensemble des Caisses régionales.

Les engagements (bilan et hors bilan) de la Grande Clientèle sont gérés dans le dispositif Tiers & Groupes, commun à l'ensemble des entités du Groupe Crédit Agricole. Ces mêmes tiers et groupes sont notés au travers de l'outil ANADEFI qui délivre une note sur 15 positions, dont deux de défaut. Les paramètres [PD,LGD,CCF] en approche IRB Fondation sont quant à eux estimés au travers de l'outil OCE.

Les risques pondérés sont calculés dans l'outil ARCADE qui fournit un CRS-Ratio à l'outil de consolidation comptable PYRAMIDE.

A noter que les autres actifs font l'objet d'un traitement en approche Standard dans les déclarations PYRAMIDE (les créances interbancaires, les Titres, les OPCVM- traité en transparence) à l'exception du portefeuille Actions qui fait l'objet d'une approche IRB forfaitaire dans les déclarations PYRAMIDE.

VI - 1 - 3 / Procédures en place pour assurer le suivi et la mesure des différents types de risques

La mesure des expositions au titre du risque de crédit intègre les engagements tirés et les engagements confirmés non utilisés.

Concernant la mesure du risque de contrepartie sur opérations de marché, celle-ci intègre les positions en cash et les dérivés. Pour les dérivés, l'assiette du risque correspond à la somme de la valeur positive du contrat et d'un coefficient de majoration appliqué au nominal. Ce coefficient *add-on* représente le risque de crédit potentiel lié à la variation de la valeur de marché des instruments dérivés sur leur durée de vie restant à courir.

Au-delà des limites réglementaires de division de partage des risques, la Caisse régionale s'est fixée ses propres limites de risques, qui se déclinent en plusieurs catégories :

- Une **limite globale d'encours crédit** qui fixe le cadre dans lequel la Caisse régionale doit s'inscrire : ratio « Toutes ressources CAM / Toutes créances » supérieur ou égal à 65%.

- **Des limites globales sectorielles** qui prévoient un montant d'engagements maximum sur certaines catégories de financement : les crédits syndiqués, les LBO, les Professionnels de l'immobilier et les collectivités publiques dont les crédits structurés.
- **Des limites individuelles de risque par contrepartie** déterminées en fonction du segment de clientèle (banque de détail, entreprises et coopératives, collectivités locales et professionnels de l'immobilier, interbancaire, OPCVM) et du chiffre d'affaires réalisé. Des règles de partage des risques avec les autres établissements financiers sont également appliquées.
- **Des limites d'exposition par classe de notation** pour les titres et dérivés.

En outre, l'évolution des principaux indicateurs de risques fait l'objet d'un suivi particulier (entrées au contentieux, créances douteuses, retards de plus de 30 jours, notations dégradées, créances restructurées, comptes débiteurs).

Processus de gestion des risques

Sur la Banque De Détail :

Au-delà des éléments de risques individuels de chaque client (dont la cotation Bâle 2) disponibles sur le poste de travail, le réseau de proximité dispose mensuellement d'états de détection des risques potentiels.

L'unité chargée du suivi des risques, rattachée à la Direction des Risques et Contrôles Permanents, intervient auprès du réseau sur les débits hors délégation, dès le 8ème jour d'irrégularité (débit non autorisé ou dépassement d'ouverture de crédit) en priorisant ses interventions d'abord sur les notes dégradées. De plus, au-delà des applicatifs de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, des fichiers mensuels sont mis à disposition du Réseau pour le traitement des risques. Enfin, cette unité réalise, dans chacun des 25 Secteurs Commerciaux, une revue semestrielle de tous les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours.

Les principaux dossiers entrés en CDL ou qui sont en débit hors-délégation sont présentés en Comité Technique des Risques qui statue sur le niveau de provisionnement à appliquer et l'orientation à donner pour le traitement des dossiers.

Sur la Banque Grandes clientèles :

Au-delà des applicatifs quotidiens de traitement des paiements et de suivi des comptes débiteurs, différents états sont mis à disposition des Centres d'Affaires Entreprises, Institutionnels, Collectivités et Promotion Immobilière, pour permettre aux chargés d'affaires de traiter mensuellement les situations les plus sensibles.

Les dossiers sont systématiquement passés en revue en cas de demande de nouveaux financements ou de renouvellement de lignes accordées. De même, les dossiers sont étudiés lors de la réception des nouveaux documents comptables.

De plus, le Comité Technique des Risques examine mensuellement les dossiers en irrégularité de plus de 30 jours (débit irrégulier ou retard de prêt), les dossiers dont la notation s'est fortement dégradée ainsi que les dossiers suivis en Affaires Spéciales (encours significatifs en procédure amiable, déclassés en créances douteuses). En outre, un point mensuel est fait sur les dossiers classés comme sensibles.

Par ailleurs, des revues de portefeuille sont réalisées une fois par an sur l'ensemble des dossiers Entreprises ayant une cotation ANADEFI et Banque de France dégradée, et ce, indépendamment de l'évolution de la cotation, sur les syndications et sur les LBO.

Un **Comité des Risques** se réunit mensuellement. Il est composé de la Direction Générale et des Directeurs de l'Immobilier et des Particuliers, de l'Agriculture et des Professionnels, des Entreprises et de l'International, des Risques et Contrôles Permanents ainsi que des responsables des services chargés du suivi des risques et des affaires spéciales, du contentieux et du juridique.

Il a vocation à suivre l'évolution globale du risque sur l'ensemble des marchés et à s'assurer de l'adéquation du niveau de couverture par les provisions. En fonction des informations qui lui sont apportées :

- il peut décider d'une éventuelle correction de la politique de crédits (limites, règles de division et de partage des risques, sélection de la clientèle, critères d'exclusion, garanties...),
- il peut adapter les procédures de la Caisse Régionale relatives à la gestion des dossiers en difficulté, ainsi que les règles générales de provisionnement,
- il arrête une position précise sur le traitement des principaux dossiers risqués (désengagement, restructuration, renforcement des garanties, partage des risques....) et fixe le niveau des provisions à constituer,
- il prend toutes les décisions qui lui paraissent nécessaires pour améliorer le fonctionnement de la filière risques.

VI - 1 - 4 / Evolution de l'exposition au risque de crédit

Evaluation des dépréciations et couverture du risque

La Caisse régionale Nord de France applique, depuis le 1er janvier 2003, le règlement 2002-03 du 12 décembre 2002 du Comité de la Réglementation Comptable sur le risque de crédit. Ainsi, **sont considérées comme douteuses** les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

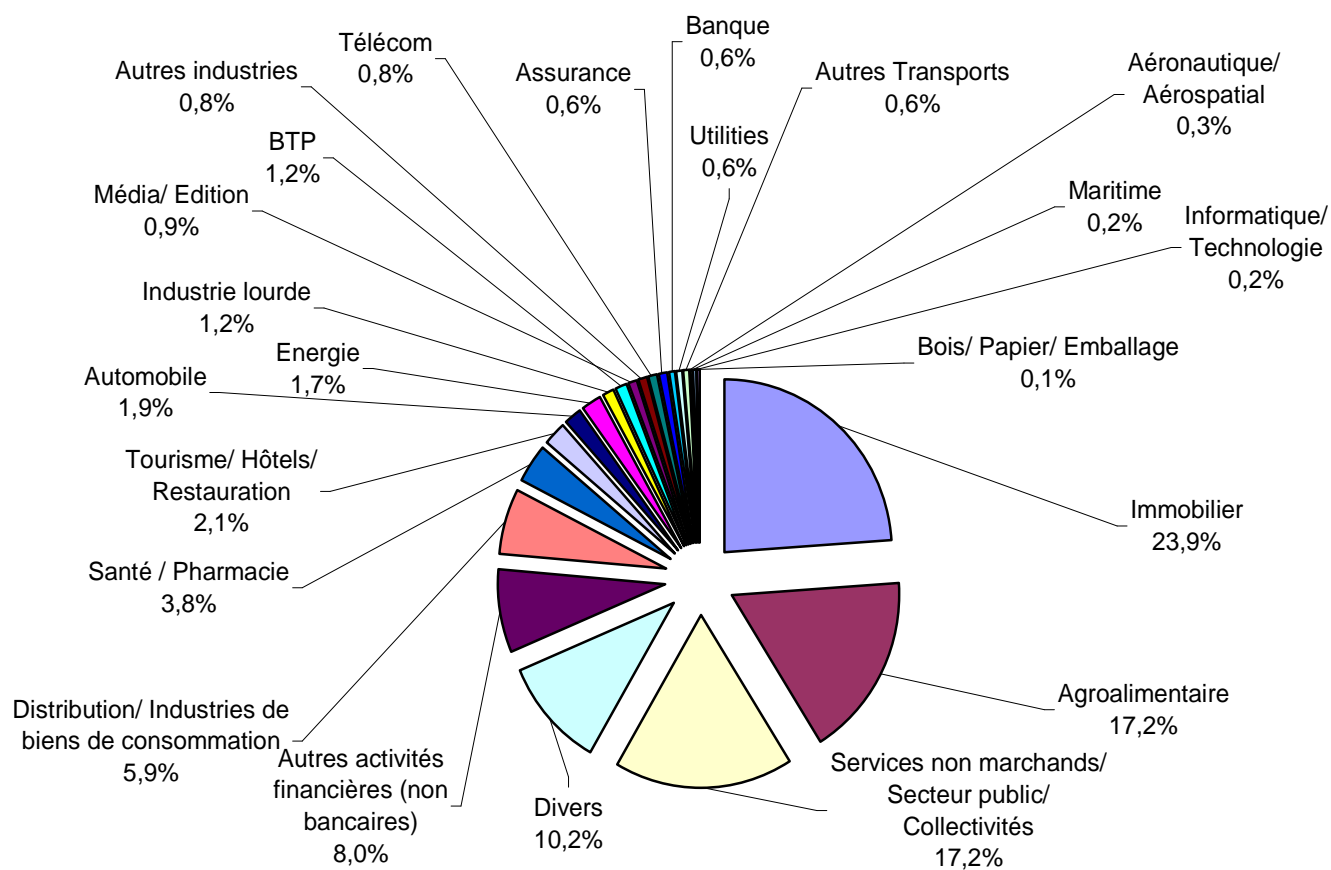
- **lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins** (ou six pour les créances sur l'habitat et les collectivités locales compte-tenu des caractéristiques particulières de ces crédits),
- **lorsque la situation d'une contrepartie présente un risque avéré**, indépendamment de l'existence de tout impayé. C'est notamment le cas lorsque la situation financière apparaît dégradée au travers de la cotation ou en cas d'éléments extérieurs (existence de procédures d'alerte, par exemple),
- **en cas de procédures contentieuses**, notamment les procédures de surendettement, redressement judiciaire, règlement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de biens ou d'assignations devant un tribunal international.

Au 30 Juin 2011, l'encours de CDL en capital et intérêts s'élève à 412 M€ contre 410 M€ au 30 Juin 2010. **Le taux de CDL** s'affiche à 2,18 % contre 2,33% au 30 Juin 2010.

Les créances douteuses font systématiquement l'objet d'une provision. Le ratio de couverture des créances douteuses par les provisions s'élève à 62,75% contre 63,54% au 30 Juin 2010.

La Caisse régionale fait usage des résultats issus des traitements Bâle II (perte attendue) sur les marchés de proximité (LUC) ainsi que sur le marché des Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière (OCE) pour constituer une **provision générale crédits** selon les préconisations de Crédit Agricole SA. Au 30 Juin 2011, cette provision s'élève à 91,4M€ contre 73,6M€ au 30 Juin 2010, sous l'effet de l'augmentation du coefficient correcteur appliqué pour tenir compte de la durée des crédits.

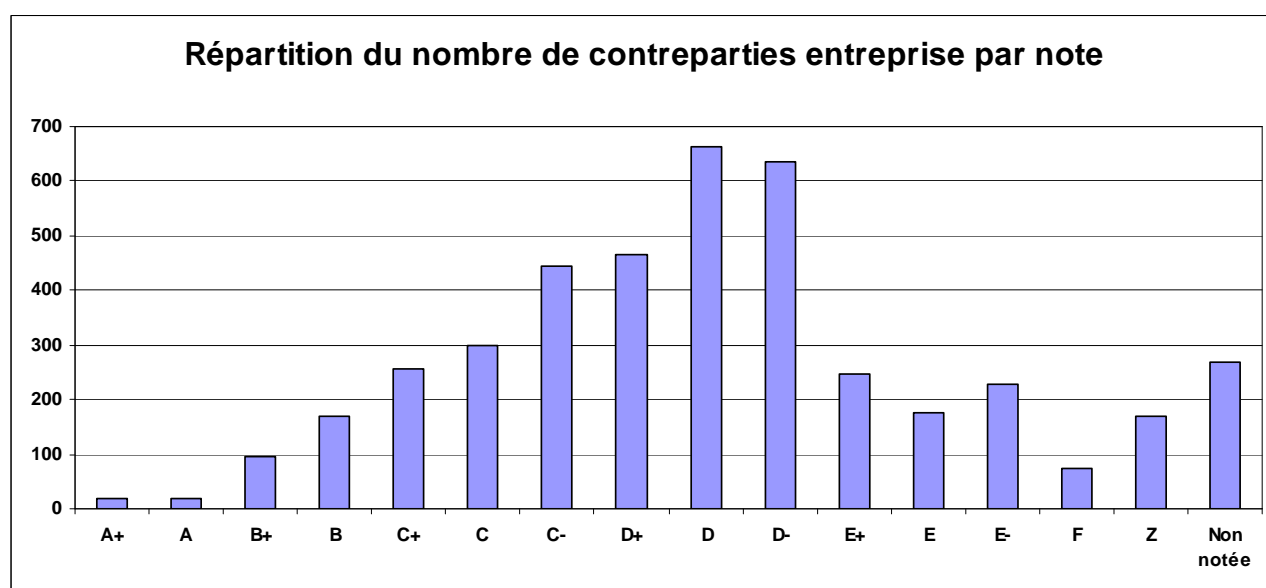
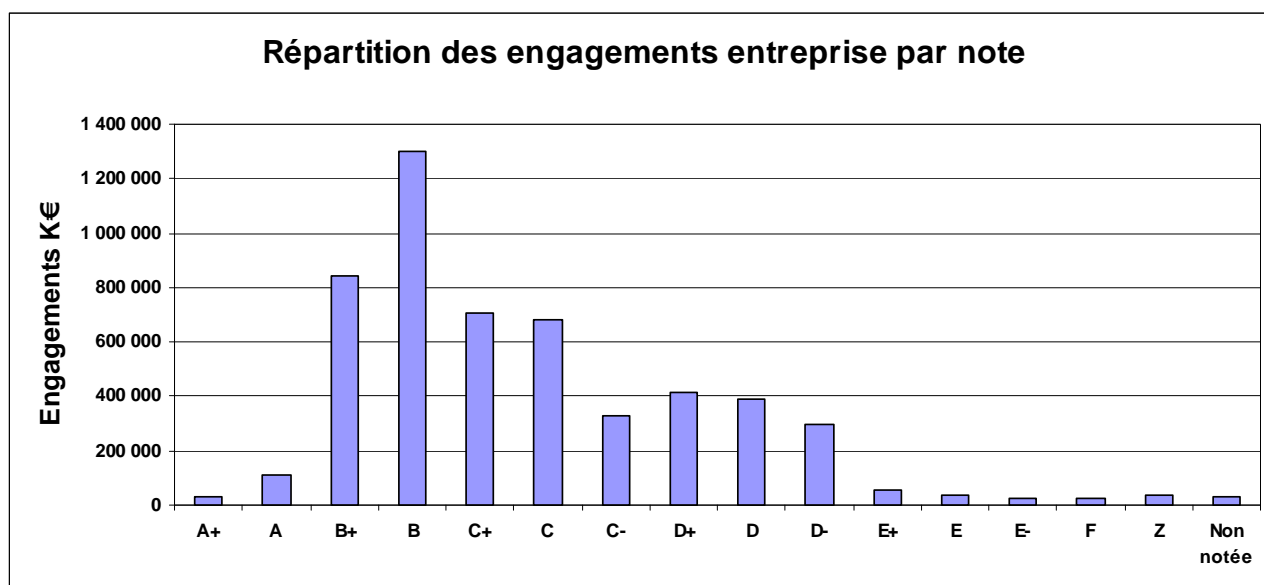
Répartition de l'EAD par filière à fin juin 2011



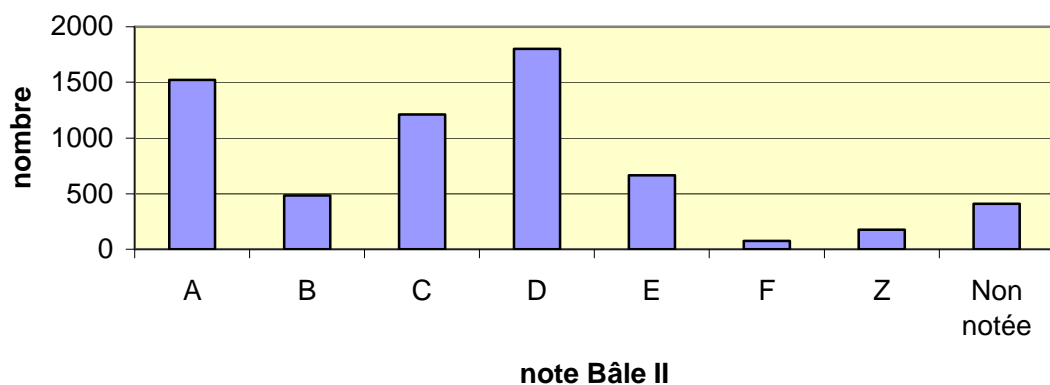
Qualité des encours Grandes clientèles (portefeuilles Entreprises, Collectivités Publiques et Promotion Immobilière de la Caisse régionale)

La politique de notation interne vise à couvrir l'ensemble des contreparties Entreprises, Administrations et Collectivités Publiques et Promotion Immobilière. **Au 30 juin 2011, les emprunteurs notés par les systèmes de notation interne représentent plus de 99,39% des encours portés par la Caisse Régionale, hors Banque De Détail.**

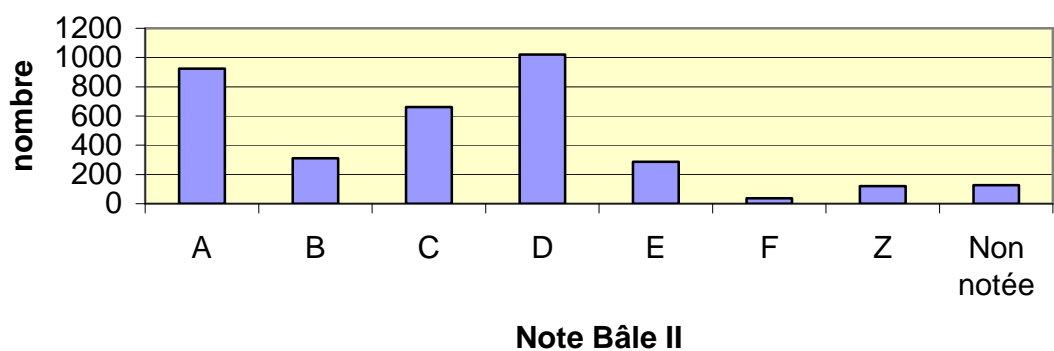
Répartition du nombre de contreparties et des engagements du segment Entreprises par grade de note, au 30 Juin 2011 (Source OCE) : 5Mds€

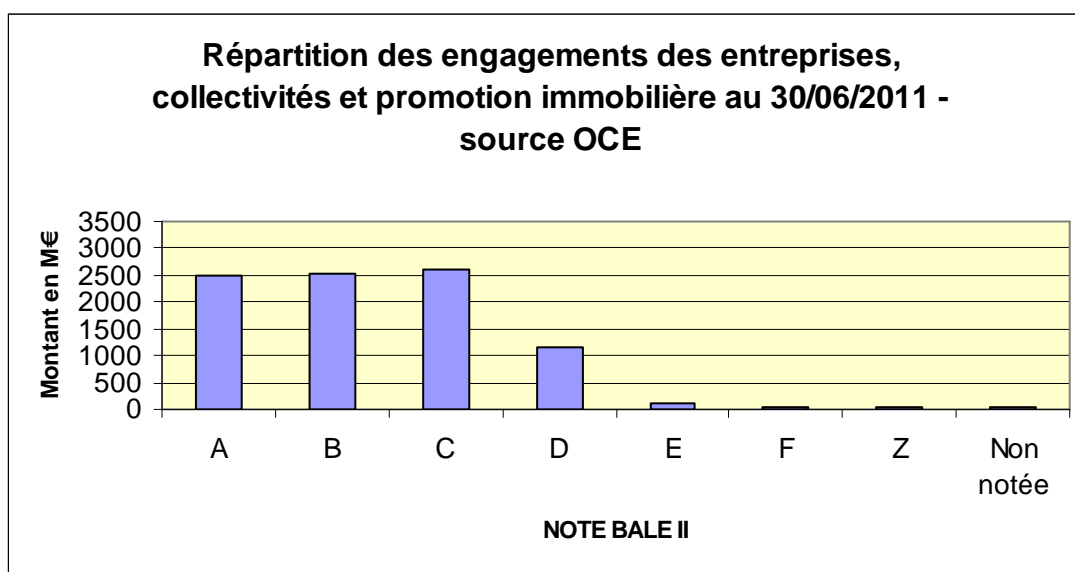


Répartition du nombre total de tiers "grande clientèle" par grade de note Bâle II au 30/06/2011 (source OCE)



Répartition du nombre de tiers "grande clientèle" avec engagements par grade de note Bâle II au 30/06/2011 (source OCE)





VI - 1 - 5 / Perspectives d'évolution et incertitudes sur le risque de crédit pour second semestre 2011

L'amélioration du contexte économique général, traduite notamment par une baisse des défaillances d'entreprises reste fragile. Les tensions actuelles sur les marchés financiers pourraient à nouveau entraîner un ralentissement de la croissance avec des conséquences probables sur la rentabilité des entreprises et la situation des ménages.

Sur le marché des Particuliers, l'organisation du recouvrement mise en place depuis fin 2009 a démontré son efficacité pour faire face aux difficultés financières des ménages. Il est en revanche observé, une progression des dossiers de surendettement sous l'effet en particulier de l'éligibilité nouvelle aux procédures Banque de France des ménages propriétaires de biens immobiliers.

Sur les marchés des Professionnels et des Entreprises, la démarche d'anticipation des besoins des clients et de leur traitement reste opérationnelle et efficace. Certaines sociétés ayant bénéficié des mesures gouvernementales de restructuration de dette en 2009/2010 demeurent toutefois fragiles et font l'objet d'une surveillance spécifique.

Sur le marché de l'Agriculture, l'évolution favorable du prix des céréales, la forte diversité des productions et la qualité des structures d'exploitation devraient contribuer au maintien d'un coût du risque limité.

VI - 2 / Risques financiers

Le **contrôle des risques financiers du groupe Crédit Agricole S.A.** est structuré à deux niveaux distincts mais complémentaires :

- Au niveau central, la Direction des Risques et Contrôles Permanents du Groupe assure la coordination sur tous les sujets de pilotage et contrôle des risques financiers à caractère transverse. Elle norme les données et les traitements afin d'assurer l'homogénéité de la mesure consolidée des risques et des contrôles.
- Au niveau de la Caisse régionale, le Responsable des Risques et Contrôles Permanents pilote et contrôle les risques financiers issus des activités. Ce Responsable est nommé par le Directeur Général de la Caisse régionale et lui est directement rattaché.

Au sein du Crédit Agricole Nord de France, le processus d'attribution des limites et l'ensemble du dispositif de contrôle permanent des risques financiers impliquent un certain nombre d'acteurs, de Directions de la Caisse régionale ainsi que de comités spécifiques dont les rôles sont précisés ci-après.

Middle Office

La Caisse régionale dispose d'une fonction de *Middle Office* chargée du suivi rapproché des risques financiers, de l'instruction des limites à destination du Comité Financier, de l'application des limites, de la notification auprès du Comité Financier et de la Direction des Risques des éventuels dépassements de limites identifiés.

La responsable du Middle Office est rattachée hiérarchiquement au Responsable du pôle Comptable.

Comité Financier

Le Comité Financier se réunit mensuellement sous la présidence du Directeur Général de la Caisse régionale ou d'un Directeur Général Adjoint.

Son rôle est d'examiner les questions essentielles relatives aux risques de marchés, au portefeuille de titres détenu par la Caisse régionale au titre de ses Excédents de Fonds Propres Disponibles, aux risques structurels du bilan (taux, liquidité), au ratio de liquidité et au Taux de Cession Interne.

Ce Comité a pour mission de superviser les risques de marchés et les risques de bilan d'une manière régulière, de s'assurer que les contrôles adéquats existent et d'approuver les principales règles qui font partie du dispositif de surveillance.

Le Comité Financier valide les opérations individuelles au regard d'une liste d'instruments autorisés fixée par le Comité d'approbation des nouveaux produits.

Le Comité Financier regroupe les principaux responsables des métiers concernés par ces risques : la Direction Générale, le Directeur Financier, le Directeur des Risques et du Contrôle permanent, le Directeur du Marché des Particuliers, le Directeur du Marché des Professionnels et Agriculteurs, le Directeur des Entreprises, le responsable du Pôle Comptable, le responsable de la Comptabilité, le responsable du Contrôle de Gestion, le Trésorier ainsi que la responsable du Middle Office qui en assure le secrétariat.

Contrôle permanent

Le contrôle permanent des risques financiers est du ressort du Front Office au 1^{er} degré, du Middle Office au 2nd degré 1^{er} niveau et de la Direction des Risques et Contrôles permanents au 2nd degré 2^{ème} niveau.

Contrôle périodique

Le contrôle périodique des risques financiers est du ressort du service Audit et Contrôle Périodique rattaché à la Direction Générale.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration joue pleinement le rôle que lui assigne l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires. Les limites globales de risques (marché, contrepartie, taux, liquidité) sont soumises pour

décision au Conseil d'Administration et les principales informations relatives à ces risques et à leur contrôle sont présentées au Conseil d'Administration qui peut ainsi délibérer sur l'ensemble du dispositif de contrôle.

VI - 2 - 1 / Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité.

La **gestion des risques de marché** a pour objectif de mesurer et encadrer les expositions au risque de marchés afin de respecter le dispositif de suivi des risques préconisé par Crédit Agricole SA et les limites internes validées par le Conseil d'Administration.

La Caisse régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché). On distingue comptablement le *Trading book* et le *Banking book*. La variation de juste valeur du *Trading book* se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du *Banking book* se traduit par un impact sur les fonds propres.

Les expositions aux risques de marché sont examinées de façon mensuelle par le Comité Financier, qui s'assure que les contrôles adéquats sont en place et qui fixe les orientations en matière de risques de marché.

Cette organisation a pour objectif de s'assurer que tous les risques de marché sont regroupés au sein d'unités qui disposent des compétences, des outils et des dispositifs de supervision et de contrôle déontologique nécessaires pour les gérer.

Le dispositif de limites relatif aux risques de marché respecte les normes déterminées par Crédit Agricole S.A. Au niveau de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, des limites globales par type d'opération, par classe comptable, et par risque ont été adoptées par le Conseil d'administration, et un seuil d'alerte est enclenché dès l'atteinte de 90% d'une limite globale. De même, des délégations opérationnelles par type d'opération et classe comptable ont été décidées en Comité Financier. Par ailleurs, une estimation de la perte financière potentielle maximale relative à ce risque est réalisée chaque mois selon un scénario catastrophe et hebdomadairement selon un calcul de *Value at Risk*, afin de mettre en évidence les conséquences d'une évolution défavorable des marchés financiers.

VI -2-1-1 / Exposition aux risques de marché

L'encadrement des risques de marché de la Caisse régionale repose sur des indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites ou des seuils d'alerte avec notamment la *Value at Risk* et les scénarii de stress.

La Value at Risk

L'un des principaux outils utilisé par la Caisse régionale pour suivre et limiter son exposition au risque de marchés est la **Value at Risk (VaR)**. La Caisse régionale est dotée du modèle de calcul de VaR développé pour le Groupe Crédit Agricole SA par sa filiale Amundi Asset Management.

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

La Caisse régionale calcule la VaR de façon hebdomadaire et le modèle VaR qu'elle utilise, à l'instar du Groupe, se fonde sur des distributions historiques.

Le modèle définit les scénarios futurs possibles à partir de séries temporelles de taux de marché, en tenant compte des interrelations entre les différents marchés et taux. Les variations potentielles de cours de marché sont calculées à partir des données de marché sur un historique de 10 ans (matrice de moyen terme) et de 3

ans (matrice de court terme). **La Caisse régionale calcule la perte maximale sur son portefeuille de titres à un horizon de 1 mois avec un seuil de confiance à 99%.**

La VaR à 1 mois à 99% sur les titres en portefeuille au titre des excédents de Fonds Propres Disponibles s'élevait à 30,2 M€ au 30 juin 2011.

La ventilation de la VaR du portefeuille de titres détenu par poche d'actifs est la suivante :

En millions d'euros	VaR à 1 mois à 99%			
	31 décembre 2009	30 juin 2010	31 décembre 2010	30 juin 2011
Taux	5,1	4,9	5,5	5,9
Actions	26,6	24,5	21,1	22,4
Gestion alternative	2,8	1,9	1,6	1,9
Total	34,5	31,3	31,3	30,2

La VaR Actions est calculée hors éléments de couverture.

Bien qu'elle constitue une mesure utile du risque, la VaR doit être appréciée au regard de ses limites. A titre d'illustration :

- l'utilisation des données historiques comme substitut pour estimer les événements futurs peut ne pas capturer tous les événements potentiels, en particulier ceux qui sont extrêmes par nature,
- par définition, le niveau de probabilité de 99% ne permet pas de prendre en compte les pertes potentielles au delà de ce niveau de probabilité.

Les stress scenarii

Consciente des limites de ce modèle, la **Caisse régionale utilise également des scenarii de stress** appliqués au portefeuille de titres. Ces scenarii de stress sont proposés par la Direction des Risques de Crédit Agricole SA selon les règles et pratiques du Groupe Crédit Agricole SA.

Ces calculs de scenarii de stress simulent des conditions extrêmes de marché et sont le résultat de trois approches complémentaires :

- les scenarii historiques consistent à répliquer sur le portefeuille actuel l'effet de crises majeures survenues dans le passé;
- les scenarii hypothétiques anticipent des chocs vraisemblables, élaborés en collaboration avec les économistes;
- les scenarii adverses consistent à adapter les hypothèses pour simuler les situations les plus défavorables en fonction de la structure du portefeuille au moment où le scénario est calculé.

Ces scenarii sont adaptés aux risques propres aux différents portefeuilles sur lesquels ils sont calculés.

Le scénario catastrophe appliqué par la CR au 30/06/2011 est le suivant :

	Taux courts	Monétaire Dynamique	Taux longs	CAC 40	Gestion Alternative
Variation	2%	-2,5%	2%	-20%	-10%

Ce scénario catastrophe pourra être amené à évoluer pour prendre en compte des piliers de risque supplémentaires et des chocs plus importants, à l'instar du nouveau Scénario Catastrophe défini par le Groupe en 2011.

L'impact du scénario catastrophe est calculé quotidiennement.

Une limite globale de perte (le montant des plus values latentes doit couvrir l'impact du scenario catastrophe Groupe) est calculée ; un seuil d'alerte correspondant à 90% de cette limite permet d'alerter la Direction Générale avant atteinte de la limite et de proposer les actions correctrices permettant de la respecter.

Risque Action

Le risque Action est le risque que les variations des cours des titres et/ou des valeurs liquidatives des parts d'OPCVM actions puissent impacter le compte de résultat ou le bilan de la Caisse Régionale .

La Caisse régionale n'a pas renouvelé la couverture du portefeuille actions arrivée à échéance en mars 2011. Cette couverture a généré un coût brut de -2,3M€.

- **Risque sur actions provenant des portefeuilles de transaction**

La Caisse régionale est exposée au risque action sur des titres et instruments dérivés dont la performance est indexée sur des indices actions, valorisés à la juste valeur en résultat.

- **Risque sur actions provenant des portefeuilles de placement**

La Caisse régionale place une partie de ses fonds propres sous forme de titres de créances, dont la performance est indexée sur des indices actions et des paniers d'action, ainsi que des parts d'OPCVM actions. Ces titres sont valorisés en juste valeur par capitaux propres pour 134.5 M€, et en juste valeur par résultat sur option pour 35.3 M€.

Portefeuille de placement exposé au risque action au 30/06/2011 :

En M€	Encours en M€	Plus et Moins Values latentes	Plus et moins values externalisées
BMTN	55	-10.4	+0.5
OPCVM	124.9	+0.3	-
Swaps	50	-0.3	-
Contrats de couverture	0	-2.3	-
TOTAL	229.9	-12.7	+0.5

- **Actions d'autocontrôle**

La Caisse régionale a activé, **à compter du 22 juillet 2008**, son programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte du 28 avril 2008.

Cette autorisation est destinée à permettre à la Caisse régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses certificats coopératifs d'investissement en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Caisse régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

1. de consentir des options d'achat de certificats coopératifs d'investissement de la Caisse Régionale au profit des membres du personnel salarié (ou de certains d'entre eux) et/ou mandataires sociaux exerçant des fonctions de dirigeant (ou de certains d'entre eux) de la Caisse régionale et des sociétés ou groupements qui lui sont liés ou lui seront liés dans les conditions définies par les dispositions de l'article L.225-180 du Code de commerce ;
2. d'attribuer des certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale aux salariés visés à l'alinéa ci-avant, au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise ou d'un plan d'épargne d'entreprise ;

3. de conserver les certificats coopératifs d'investissement de la Caisse régionale qui auront été achetés en vue de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe ;
4. d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant accès au capital social de la Caisse régionale;
5. d'assurer l'animation du marché des certificats coopératifs d'investissement par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI;
6. de procéder à l'annulation des certificats coopératifs d'investissement acquis.

La Caisse régionale est autorisée à acquérir un nombre de certificats coopératifs d'investissement ne pouvant excéder 10 % du nombre total de certificats coopératifs d'investissement composant son capital social à la date de réalisation des achats, ce qui représente, au 31 décembre 2010, 1 710 982 des certificats coopératifs d'investissement. Toutefois, le nombre de certificats coopératifs d'investissement acquis en vue de leur conservation ou de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% du capital de la Caisse régionale.

Au 30 Juin 2011, **662 000 titres ont ainsi été achetés pour un montant net de 11,3 millions d'euros.**

Juste valeur et contrôles de vérification des cours

Les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur comprennent notamment les instruments financiers sous option juste valeur, les titres de placement et les instruments financiers dérivés.

Le calcul des justes valeurs constitue par conséquent un élément important des remontées d'informations relatives aux activités de marchés de la Caisse régionale. Les Commissaires aux Comptes sont amenés à se prononcer sur les méthodes significatives d'évaluation et les changements de méthode associées.

La Caisse régionale assure une stricte séparation des fonctions entre le passage des ordres, le contrôle de ces opérations et leur comptabilisation. Les services comptables et le back office sont chargés d'enregistrer les justes valeurs communiquées par les contreparties dans les états financiers et de s'assurer au 1^{er} niveau du respect des règles de Groupe et de l'observation des normes comptables afférentes.

Déclaration d'exigence de fonds propres

Au 30 juin 2011, la Caisse régionale ne détient pas de portefeuille de négociation, elle n'est donc pas soumise à la déclaration réglementaire relative à la surveillance prudentielle des risques de marché.

VI -2-1-2 / Risques particuliers induits par la crise financière

La Caisse régionale avait souscrit au titre du placement de ses excédents de fonds propres 60 M€ de Collateralised Debt Obligations (CDO). Ces produits ont été souscrits pour les deux/tiers auprès de CA CIB (anciennement CALYON) et le solde auprès de LEHMAN BROTHERS et NOMURA. **Au 30 juin 2011, le stock résiduel est de 10 M€.**

Les valorisations sont suivies au minimum mensuellement et un suivi des noms impliqués est réalisé en complément du suivi de l'émetteur.

Ces titres ont été classés dès l'origine en titres d'investissement car l'intention est de les détenir jusqu'à leur remboursement. Ils ne comportent pas d'exposition aux *subprime*.

CDO	Bespoke
Nb de noms	91
Nominal	10 M€
Maturité	30/12/2012
Notation initiale	A-
Notation actuelle	B / Watch neg

Caractéristiques des expositions sur CDO

Exposition brute (valeur brute au bilan avant pertes de valeur/dépréciations)	10 M€
Nature de la tranche (super senior, mezzanine,,junior...)	mezzanine
Portefeuille comptable (trading, AFS,...)	HTM
Nature des sous-jacents (high grade, mezzanine,...)	credit corporate
Point d'attachement	
Subordination initiale	5,46%
Subordination actuelle minimum	3,92%
% d'actifs subprime sous-jacents	
dont originé en 2005 et avant	0
après 2005	0
% d'actifs Alt-A sous-jacents	
	0
% d'actifs Mid-prime sous-jacents	
	0
Cumul des pertes de valeur et dépréciations enregistrées au compte de résultat au 30/06/11 (depuis origine)	-1,032 M€
Cumul des variations de valeur enregistrées en capitaux propres au 30/06/11 (depuis origine)	0
% total de décotes des CDO au 30/06/11 (cumul des pertes de valeur et dépréciations comptabilisées au P&L / exposition brute)	10,3%
Exposition nette (valeur nette des pertes de valeur et dépréciations)	8,968 M€
Autres caractéristiques pertinentes (échéance des parts, notation ...)	

VI -2-1-3 / Perspectives d'évolution et incertitudes sur les risques de marché pour second semestre 2011

La Direction Générale du Crédit Agricole Nord de France a redéfini sa politique financière, validée par le Conseil d'Administration du 20 décembre 2010, et mis en œuvre les axes de gestion décidés afin de réduire son exposition aux risques de marché et rechercher une régularité des revenus d'intérêts.

Cette politique de réduction des risques sera poursuivie opportunément, selon la nature des titres et des positions en portefeuille, afin d'inscrire la contribution des fonds propres dans la durée.

Elle dispose aujourd'hui d'un montant d'excédents disponibles, permettant de répondre à l'évolution future des exigences prudentielles.

VI- 2 - 2 / Gestion du bilan

VI - 2-2-1 / La gestion du risque de taux d'intérêt global

Le **Risque de Taux** est "le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan, à l'exception, le cas échéant, des opérations soumises aux risques de marché (*trading book*)".

Il correspond au risque de variation de juste valeur ou au risque de variation de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêt.

Une mesure et une analyse de l'exposition au risque de taux d'intérêt global sont effectuées chaque trimestre et présentées en Comité Financier. Semestriellement, une présentation de l'exposition de la Caisse régionale au risque de taux est faite en Conseil d'Administration.

Pour se protéger contre une exposition défavorable à la hausse des taux, la Caisse régionale utilise des instruments de couverture. **Cette couverture est composée de 3 158 M€ de Swaps et de 1 444 M€ de CAP au 30 juin 2011.**

Le suivi du risque de taux se fait chaque trimestre par la méthode des gaps. L'outil utilisé est le logiciel Cristaux 2 diffusé par Crédit Agricole S.A.

Les limites retenues par la Caisse régionale Nord de France ont été validées par le Conseil d'Administration sur la base des préconisations du Groupe CA S.A :

- Limite en VAN : Impact en VAN sur **l'ensemble des maturités** d'un choc de +/- 200 bps < 10% des Fonds Propres prudentiels.

Au 30/06/11 :

- l'impact d'un choc de – 200 bps est de **-138 M€**
- l'impact d'un choc de + 200 bps est de **107 M€**

- Limite en GAP : Limite de concentration en gap sur 10 ans < 5% du PNB d'activité budgété

Au 30 juin 2011, le gap de taux synthétique de la Caisse régionale sur les 10 premières années est le suivant :

en MEUR	A1 glissante	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Gap synthétique	- 1 061	- 317	587	687	1 081	1 285	1 332	1 590	1 015	445
Limites	1 370	1 370	1 370	1 370	1 370	1 370	1 370	1 370	1 370	1 370
Consommation des limites	77%	23%	43%	50%	79%	94%	97%	116%	74%	32%
Dépassements	-	-	-	-	-	-	-	220	-	-

La Caisse régionale est exposée à un aplatissement de la courbe de taux sur les premières années puis à un excédent de ressources à taux fixe à partir de 2013.

Depuis le 31 décembre 2010, la Banque a réduit son exposition au risque de taux d'intérêt global d'environ 935 M€ essentiellement par la réalisation de swaps emprunteurs à taux fixe.

VI -2-2-2 / La gestion du risque structurel de change

Le **risque de change** correspond au risque de variation de juste valeur d'un instrument financier du fait de l'évolution du cours d'une devise.

La Caisse régionale n'a pas de position de change de cette nature.

VI -2-2-3 / Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placement.

En tant qu'établissement de crédit, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France respecte les exigences en matière de liquidité définies par les textes suivants :

- l'Arrêté ministériel publié le 5 mai 2009 relatif à l'identification, la mesure, la gestion et le contrôle du risque de liquidité, abrogeant le règlement CRBF n°88-01 ;
- l'instruction de la Commission bancaire n°2009-05 du 29 juin 2009 abrogeant les instructions de la Commission bancaire n°88-03, n°88-10 et n°89-03

Le **risque de liquidité est suivi quotidiennement** par le service Trésorerie de la Direction Financière, et une mesure est effectuée mensuellement conformément à la réglementation.

La **gestion du risque de liquidité** s'appuie sur une méthode avancée de mesure, de gestion et d'encadrement du risque de liquidité, formalisée par une convention de liquidité avec Crédit Agricole SA qui établit l'ensemble des principes et règles du dispositif applicable à la Caisse Régionale.

Cette méthode vise à assurer le suivi et l'encadrement des principaux risques de liquidité :

- le risque d'illiquidité
- le risque de concentration des échéances
- le risque de transformation en liquidité ou risque de prix de la liquidité

Ce dispositif distingue la gestion du risque de liquidité à court-terme (jusqu'à 1 an) et celui de la liquidité à moyen long-terme (supérieur à 1 an).

Le **risque d'illiquidité** est encadré par une limite de refinancement à court terme (LCT < 12 mois).

L'approche consiste à mesurer les *cash flows* susceptibles d'entrer et de sortir à horizon d'un an et de s'assurer que le solde est constamment positif.

Les entrées de liquidité sont calibrées dans un contexte *stressé*, les sorties de liquidité sont appréciées dans un scénario de continuité d'activité commerciale.

Les limites d'endettement, déterminées en volume et en durée, sont révisées deux fois par an et contrôlées mensuellement. Elles sont présentées pour approbation au Conseil d'Administration de la Caisse régionale.

Le plafond de refinancement à court-terme de la Caisse régionale est fixé à 2 898 M€ pour le 2ème semestre 2011.

Le **pilotage du risque de liquidité à moyen long terme** s'appuie sur la mesure et l'encadrement du risque de concentration des échéances et du risque de prix de la liquidité.

Les besoins de liquidité à MLT se mesurent par le calcul de gaps de liquidité, sur la base de l'écoulement (selon échéanciers ou conventions) des postes de bilan et hors bilan.

Deux limites d'encadrement sont définies :

- une limite du risque de concentration des échéances, qui détermine un volume maximal des tombées de dette MLT, semestre par semestre, fixée à l'origine à 2.5% des encours de crédits de la Caisse régionale
- une limite du risque de prix de la liquidité fixée à 7.5% du PNB annuel de la Caisse Régionale

De plus, **des limites complémentaires sont en place pour encadrer la gestion du risque de liquidité et de refinancement.** Au 30 juin 2011, les limites sont les suivantes :

- **Limites de refinancement par avance globale** : l'encours des avances globales doit être inférieur à 50% des réalisations de crédits MLT éligibles auprès de CA S.A.
- **Limites de refinancement de marché** :

Emission de titres de créances négociables	Plafond en M€
CDN	3 500
BMTN	2 500 Dont 500 M€ de BMTN subordonnés

- **Coefficient de liquidité supérieur à 100% (conformément au Groupe)** : La Caisse Régionale Nord de France a un coefficient de liquidité, calculé sur base sociale selon l'approche standard, de 163% au 30 juin 2011.

VI -2-2-4 / Politique de couverture

Les instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre d'une **relation de couverture** sont désignés en fonction de l'objectif poursuivi

- de couverture de valeur (*Fair Value Hedge*),
- de couverture de résultats futurs (*Cash Flow Hedge*),
- de couverture d'un investissement net en devise (*Net Investment Hedge*)

Chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle décrivant la stratégie, l'instrument couvert et l'instrument de couverture ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité.

Couverture de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque de variations de juste valeur d'un instrument à taux fixe causées par des changements de taux d'intérêts. Ces couvertures transforment des actifs ou des passifs à taux fixe en éléments à taux variables.

Les couvertures de juste valeur comprennent notamment la couverture de prêts, de titres, de dépôts et de dettes subordonnées à taux fixe.

La Caisse régionale est exposée favorablement à la baisse des taux. Pour se protéger contre une hausse de taux, la Caisse régionale utilise des swaps de macro-couverture qui sont justifiés et documentés selon les normes IAS/IFRS.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a mis en place une méthodologie de justification de l'efficacité de la macro-couverture, conformément à ce qui est appliqué dans le groupe Crédit Agricole et telle que préconisée par la norme IAS 39. Cette méthodologie permet de documenter les relations de couverture sur la base d'échéanciers en encours moyens, de qualifier l'efficacité de la couverture de façon prospective et rétrospective.

Couverture de résultats futurs et d'investissement net en devise

Les couvertures de résultats futurs modifient notamment le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie liés à des instruments portant intérêt à taux variable. Elles comprennent notamment les couvertures de prêts et de dépôts à taux variable.

Au 30 juin 2011, la Caisse régionale Nord de France n'a pas documenté de couverture de résultats futurs, ni de couverture d'investissement net en devise.

VI - 2 - 3 / Ratios réglementaires

Le Comité de la Réglementation Bancaire a instauré des normes qui sous forme de ratios de gestion, s'imposent à l'ensemble des banques françaises.

Pour le Groupe Crédit Agricole Nord de France, les fonds propres évalués suivant les normes Bâle II sur base consolidée s'élèvent à 2,9 Md€ au 30 Juin 2011.

Les principaux ratios du Groupe sont les suivants :

□ Le Ratio Bâle II

Selon l'article 1 du règlement CRB n°91-05, les établissements de crédit sont tenus de respecter un ratio de solvabilité supérieur à 8%. Il vise à s'assurer que leurs fonds propres sont suffisants pour faire face notamment à des pertes importantes dues à la défaillance de leur clientèle. Le Ratio Bâle II de la Caisse Régionale s'élève à 18,84% au 30 juin 2011.

□ Le Coefficient de liquidité

Selon les termes de l'arrêté ministériel du 5 mai 2009, les établissements de crédit sont tenus de pouvoir faire face en toutes circonstances à leurs engagements. Les établissements doivent à tout moment présenter un coefficient de liquidité au moins égal à 100%. La Caisse régionale Nord de France a un coefficient de liquidité, calculé sur base sociale selon l'approche standard, de 163% au 30 juin 2011.

□ Le Return on Equity ROE

Il correspond au Résultat Net sur le montant des Capitaux Propres. Sur base consolidée, ce rapport est de 6,87% au 31/12/2010.

□ Le Return on Asset ROA

Il représente le montant du Résultat Net sur le total du bilan. Ce rapport est de 0,75% au 31/12/2010 sur base consolidée.

VI - 2 - 4 / Perspectives d'évolution des risques et incertitudes sur les risques de gestion du bilan pour second semestre 2011

La Caisse régionale a révisé sa politique financière, validée par le Conseil d'Administration du 20 décembre 2010 et a mis en œuvre les axes de gestion qu'elle a définis afin de limiter son exposition aux risques de taux et de liquidité.

La sensibilité du PNB de la Caisse régionale à la variation des taux d'intérêt s'est réduite et sa liquidité court terme améliorée.

La Caisse régionale souhaite améliorer son ratio « collecte / crédits » par un développement de ses encours de collecte clientèle bilancielle, tout en accompagnant le financement de l'économie régionale.

Elle adaptera sa politique d'émission sur le marché pour répondre aux besoins de l'approche avancée du groupe Crédit Agricole pour le suivi de son risque de liquidité.

L'exposition au risque de taux sera réexaminée selon l'évolution de l'activité commerciale.

VI - 3 / Risques opérationnels et de non-conformité

VI - 3 - 1 / Risques opérationnels

Le **risque opérationnel** correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risque stratégique et de réputation exclus.

Le dispositif de gestion des risques opérationnels, décliné dans les entités du Groupe, comprend les composantes suivantes, communes à l'ensemble du Groupe :

- **gouvernance de la fonction gestion des risques opérationnels** supervisée par la Direction générale via le volet risques opérationnels du comité de contrôle interne,
- **identification et évaluation qualitative des risques à travers des cartographies**, complétées par la mise en place d'indicateurs permettant la surveillance des processus les plus sensibles,
- **collecte des pertes opérationnelles et remontée des alertes** pour les incidents significatifs, avec une consolidation dans une base de données permettant la mesure et le suivi du coût du risque,
- **calcul et allocation des fonds propres réglementaires** au titre des risques opérationnels au niveau consolidé et au niveau entité,
- **réalisation périodique d'un tableau de bord** des risques opérationnels au niveau entité, complété par une synthèse Groupe.

L'organisation de la gestion des risques opérationnels s'intègre dans l'organisation globale de la ligne métier Risques et Contrôles Permanents du Groupe : le responsable des risques opérationnels de la Caisse régionale est rattaché au RCPR (Responsable des Risques et Contrôles Permanents) de la Caisse régionale.

Le Management du Risque Opérationnel rend compte régulièrement sur son activité et sur le niveau d'exposition au risque dans le cadre du Comité de Contrôle Interne réuni trimestriellement dont la Présidence est assurée par Directeur Général de la Caisse régionale.

L'organe exécutif est par ailleurs informé a minima trimestriellement par un tableau de bord après intégration des dernières collectes des incidents et pertes avérés du risque opérationnel dans le cadre du dispositif de recensement de la Caisse régionale. Le contrôle périodique et les contrôleurs du deuxième degré de deuxième niveau sont destinataires de ces informations.

L'organe délibérant est informé semestriellement sur l'évolution du coût du risque et les événements marquants du dispositif.

Calcul des Fonds Propres en méthode AMA :

La méthode AMA de calcul des fonds propres au titre du risque opérationnel a pour objectifs principaux :

- d'inciter à une meilleure maîtrise du coût du risque opérationnel ainsi qu'à la prévention des risques exceptionnels.
- de déterminer le niveau de fonds propres correspondant aux risques mesurés, pouvant se situer en deçà de la méthode standard.
- de favoriser l'amélioration de la qualité des contrôles permanents dans le cadre du suivi de plans d'actions.

Les dispositifs Groupe mis en place dans la Caisse régionale visent à respecter l'ensemble des critères qualitatifs (intégration de la mesure des risques dans la gestion quotidienne, indépendance de la fonction risques, déclaration périodique des expositions au risque opérationnel ...) et des critères quantitatifs Bâle II (intervalle de confiance de 99,9% sur une période de un an ; prise en compte des données internes, des données externes, d'analyses de scénarii et de facteurs reflétant l'environnement ; prise en compte des facteurs de risque influençant la distribution statistique).

Le modèle AMA de calcul des fonds propres repose sur un modèle actuariel de type *lost distribution approach* qui est unique au sein du Groupe. L'allocation du capital de la Caisse régionale est prise en charge par celle-ci à partir de principes définis au niveau national.

Les principes qui ont gouverné la conception et la mise au point du modèle sont les suivants :

- intégration dans la politique de risques ;
- pragmatisme, la méthodologie devant s'adapter aux réalités opérationnelles ;
- pédagogie, de manière à favoriser l'appropriation par la direction générale et les métiers ;
- robustesse : capacité du modèle à donner des estimations réalistes et stables d'un exercice à l'autre.

Ce modèle a été régulièrement validé par le Comité des normes et méthodologies du Groupe Crédit Agricole, présidé par le Directeur des Risques et Contrôles Permanents Groupe.

Plans de continuité d'activité :

Conformément à la réglementation CRBF 2004-02, la Caisse régionale Nord de France a nommé dès 2004 un Responsable des Plans de Continuité d'Activité (RPCA).

Les travaux menés depuis lors ont eu pour objectif de couvrir les 4 zones de risque suivantes :

- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre sur le système informatique
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre immobilier sur le Siège Social de la Caisse régionale,
- Le risque d'interruption consécutif à la survenance d'un sinistre chez un prestataire réalisant une prestation de service essentielle au sens du règlement CRBF 97-02,
- Le risque d'interruption consécutif à l'indisponibilité des acteurs (épidémie, grève etc.).

L'ensemble de ces travaux s'intègre dans le cadre de la politique de continuité d'activité du Groupe.

Assurances et couverture des risques :

Dans la perspective d'une protection de son patrimoine et de son résultat, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a souscrit de multiples polices d'assurances telles que des assurances couvrant le risque global de banque (détournements-escroqueries, cambriolages, moyens de paiement...), des assurances contre les préjudices financiers ou encore des assurances multirisques (bureaux, automobiles, machines).

A ces assurances, s'ajoutent des responsabilités civiles (exploitation, courtage, mandataires sociaux) garantissant la protection des partenaires du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

VI - 3 - 2 / Risques de non-conformité

Le risque de non-conformité constitue le risque de sanction judiciaire, administrative ou disciplinaires, de perte financière ou d'atteinte à la réputation lié au non-respect de dispositions législatives, réglementaires, professionnelles ou déontologiques propres aux activités bancaires et financières.

L'information concernant ce risque est traitée dans la partie ci-après relative au dispositif de contrôle interne.

VII - Dispositif de Contrôle Interne

La Caisse régionale Nord de France a exercé durant le 1^{er} semestre 2011 un contrôle continu sur ses activités. L'organisation et le fonctionnement du dispositif de contrôle interne sont conformes à l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRBF n°97-02.

Ainsi, la responsabilité du Contrôle Interne est partagée entre trois fonctions :

- le Responsable des Risques et du Contrôle Permanent,
- le Responsable du Contrôle de la Conformité,
- le Responsable du Contrôle Périodique.

En application de l'arrêté du 20 janvier 2010 modifiant le règlement CRBF n°97-02, le Directeur des Risques et du Contrôle Permanent de la Caisse régionale a été nommé Responsable de la « filière risques ». A ce titre, il assure la coordination et la consolidation de l'ensemble des risques sur le périmètre de contrôle interne de la CR. Il rend compte à l'organe exécutif et délibérant de l'exercice de ses missions et l'alerte de toute situation susceptible d'avoir des répercussions significatives sur la maîtrise des risques.

La coordination des fonctions de contrôle et le suivi du dispositif de Contrôle Interne sont assurés par un Comité de Contrôle Interne se réunissant trimestriellement et dont la Présidence est assurée par le Directeur Général.

Les Responsables du Contrôle Interne rendent compte semestriellement au Conseil d'administration et au Comité d'audit de l'activité de contrôle interne au sein de la Caisse régionale et des principales évolutions sur chaque domaine de risque.

La mesure et la surveillance des risques (marché, taux, contrepartie...) sont assurées par des instances telles que le Comité Financier, le Comité des Prêts, ou encore le Comité des Risques, dont les travaux sont régulièrement présentés au Conseil d'administration et au Comité d'audit.

Enfin, le rapport du Président du Conseil d'administration pour l'exercice 2010, rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Caisse régionale, a été établi et diffusé.

VII - 1 / Contrôle Permanent et Périodique

Le dispositif mis en place, qui s'étend aux entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe par la Caisse régionale, repose sur l'indépendance et la spécialisation des contrôles qui se répartissent en trois catégories :

- les contrôles permanents de premier degré réalisés par l'encadrement des services ou des agences éventuellement complétés par des contrôles automatiques,
- les contrôles permanents de deuxième degré permettant aux services ayant délégué des activités, notamment en agence, de s'assurer du respect des procédures. Un contrôle permanent de second niveau est aussi exercé par des fonctions spécialisées : Contrôle des Risques Crédit, Contrôle Comptable et Financier, Contrôle de la Conformité,
- les contrôles périodiques par le Service Audit et Contrôle Périodique, garant de la qualité des contrôles opérés au sein de la Caisse régionale, qui constituent le troisième degré. Ce service est directement rattaché au Directeur Général et agit en toute indépendance dans le cadre d'un cycle pluriannuel.

L'essentiel de la sécurité informatique est confié au responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) du GIE Comète. Il travaille de concert avec le RSSI des Caisses régionales adhérentes.

Le contrôle annuel de la conformité du système d'information a été opéré par l'infogérant, conformément à ses obligations contractuelles. Au-delà, des audits d'appréciation du niveau de sécurité du système d'information ont été réalisés par des cabinets extérieurs spécialisés afin de mettre en évidence les éventuelles mesures correctrices à mettre en œuvre.

VII - 2 / Contrôle de la Conformité

Le Responsable du Contrôle de la Conformité, qui est également Responsable de la Conformité des Services d'Investissement (RCSI), veille en liaison avec le Responsable Juridique au respect des lois et règlements propres à l'activité bancaire, aux normes professionnelles et déontologiques et aux procédures internes, en concentrant particulièrement ses actions sur la réglementation relative à l'Autorité des Marchés Financiers, la Sécurité Financière et les réglementations en matière de commercialisation des produits.

Sur la base du plan de contrôle annuel de la conformité mis en place au sein de la Caisse Régionale, des contrôles ont été réalisés afin d'évaluer le correct respect des procédures internes qui doivent permettre de prévenir les principaux risques de non conformité.

De même, les nouvelles activités et nouveaux produits ont été validés et les dysfonctionnements de conformité traités.

Les principales actions entreprises durant le 1^{er} semestre 2011 ont porté sur :

- la poursuite de la mise à jour de la connaissance des clients et de la conformité de leur dossier d'entrée en relation. Elle s'est traduite par la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions visant à traiter d'ici la fin de l'année 2011 la totalité des clients les plus sensibles.
- le suivi du respect des dispositions législatives et réglementaires liées à la Directive « Marché Instruments Financiers » (MIF) notamment celles relatives au conseil en investissement et à l'évaluation de la compétence des clients en matière d'instruments financiers,
- la poursuite de la sensibilisation du Réseau aux procédures internes relatives aux nouvelles exigences réglementaires issues de la 3^{ème} Directive Européenne du 30 janvier 2009 concernant notamment la fraude fiscale, l'identification des clients à l'entrée en relation, l'actualisation des connaissances et les obligations de vigilance.
- le renforcement du dispositif de prévention de la fraude, par la mise en place sur le poste des conseillers d'une alerte automatisée pour certaines opérations potentiellement à risque et par la création d'une nouvelle requête de contrôle.
- la mise en production fin juin d'une nouvelle version informatique de l'outil de détection des opérations sensibles en matière de lutte anti-blanchiment
- la réalisation de nouveaux contrôles intégrés au plan de contrôle permanent de la conformité 2011 portant notamment sur les thématiques liées au rapport Pauget Constans, à la mobilité bancaire, à la certification...

Le Responsable du contrôle de la Conformité rend compte à la Direction Générale de la cohérence, de l'exhaustivité et de l'efficacité du dispositif de contrôle des risques de non conformité dans le cadre des Comités de Contrôle Interne.

VIII – Perspectives 2011

Perspectives commerciales et financières maintenues pour 2011

Le Crédit Agricole Nord de France sera au second semestre en mesure de maintenir sa dynamique de croissance, d'une part grâce à la mobilisation de ses équipes sur tous les Marchés, d'autre part grâce à ses fondamentaux économiques qui lui donnent les moyens de son développement.

Par ailleurs, les prises de participation stratégiques réalisées au 1er semestre vont lui permettre de tirer le meilleur des synergies entre métiers de base et nouvelles activités :

- **l'acquisition du réseau MSI** au groupe GHI parachève la construction du Pôle Immobilier engagée depuis 2005 et vient compléter l'offre proposée aux clients avec l'activité d'administration et de gestion de biens ;
- **le rachat de Centea**, via le Crédit Agricole de Belgique, au groupe belge KBC va permettre au Pôle Bancassurance Belgique de Nord de France d'accroître son potentiel de développement ;
- **le partenariat stratégique conclu avec la Voix du Nord** a vocation à dégager de nouvelles synergies dans les activités Multimedia et Multicanal communes aux deux groupes.

Sur les Marchés Particuliers et Entreprises, l'Épargne Collectée auprès des nouveaux clients viendra soutenir l'activité tandis que les différents pôles de la Banque d'Affaires Entreprises, dont la mise en place s'est concrétisée fin 2010, acquièrent leur rythme de croisière.

Ces éléments favorables permettent au Crédit Agricole Nord de France de tenir largement les engagements de Place pour le soutien à l'Économie, de faire face aux nouvelles réglementations bancaires et d'accompagner durablement la Création d'Entreprises, les PME et l'Agriculture en région.

Partie II : COMPTES CONSOLIDES CONDENSES

CADRE GENERAL

La société tête de groupe est la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, société coopérative à capital et personnel variables, dont le siège social est à Lille – 10 avenue Foch, immatriculée au RCS de Lille sous le numéro 440 676 559.

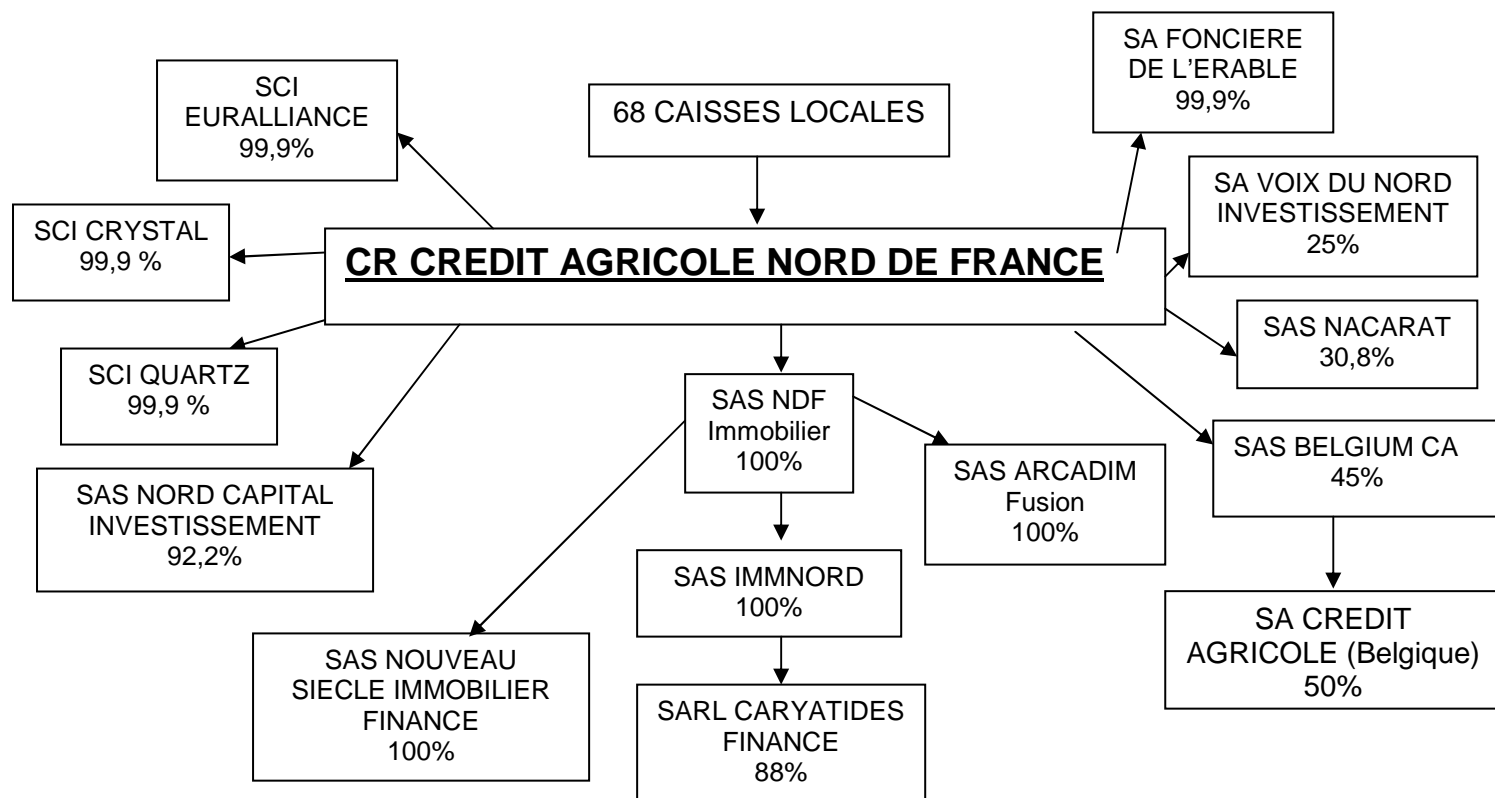
Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est une composante du groupe Crédit Agricole.

De par la loi bancaire, la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France est un établissement de crédit avec les compétences bancaires et commerciales que cela entraîne. Il est soumis à la réglementation bancaire et est régi par le Code Monétaire et Financier et la loi bancaire du 24 janvier 1984 relative au contrôle et à l'activité des établissements de crédit.

Sont rattachées à la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France, 68 Caisses locales qui constituent des unités distinctes avec une vie juridique propre. Les états financiers consolidés, selon la méthode de l'entité consolidante, incluent les comptes de la Caisse régionale, les comptes des 68 Caisses locales et ceux de ses principales filiales (cf. organigramme du groupe ci-dessous).

Ces sociétés sont consolidées dans les comptes de la Caisse régionale selon la méthode globale pour les entités sous contrôle exclusif, selon la méthode d'intégration proportionnelle pour les entités sous contrôle conjoint et selon la méthode de la mise en équivalence pour les entités sous influence notable.

Groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France



NB : Le pourcentage d'intérêt de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France dans la SA Crédit Agricole de Belgique est de 37,8% et de 93,7% dans Nord Capital Investissement.

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
COMPTE DE RESULTAT

<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010	
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Intérêts et produits assimilés	3.1	486 322	901 887	440 596
Intérêts et charges assimilés	3.1	-291 517	-534 431	-259 305
Commissions (produits)	3.2	169 267	334 738	165 193
Commissions (charges)	3.2	-33 405	-60 669	-31 108
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	3 876	-29 595	-25 757
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	23 003	38 628	29 899
Produits des autres activités	3.5	20 694	43 138	20 379
Charges des autres activités	3.5	-4 140	-15 948	-4 055
PRODUIT NET BANCAIRE		374 100	677 748	335 842
Charges générales d'exploitation	3.6	-194 484	-352 955	-178 226
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-11 694	-24 361	-11 623
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		167 922	300 432	145 993
Coût du risque	3.8	-44 658	-65 851	-38 013
RESULTAT D'EXPLOITATION		123 264	234 581	107 980
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		1 158	2 148	756
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	997	-1 751	-2 165
Variations de valeur des écarts d'acquisition	2.2		-3 839	
RESULTAT AVANT IMPOT		125 419	231 139	106 571
Impôts sur les bénéfices	3.10	-24 294	-68 661	-26 486
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			37 638	5 853
RESULTAT NET		101 125	200 116	85 938
Intérêts minoritaires		4 275	7 565	4 048
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		96 850	192 551	81 890

**RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN
CAPITAUX PROPRES**

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2010
Résultat net part du groupe		96 850	192 551	81 891
Gains et pertes sur écarts de conversion				
Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente		833	11 440	- 6 089
Gains et pertes sur instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi			- 967	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		833	10 473	- 6 089
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence				
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	833	10 473	- 6 089
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		97 683	203 024	75 802
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires		4 261	7 116	3 812
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		101 944	210 140	79 614

Les montants sont présentés net d'impôts.

BILAN ACTIF

	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Caisse, banques centrales		354 279	161 222
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	163 551	169 885
Instruments dérivés de couverture		2 498	1 566
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	2 543 617	2 371 342
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	1 510 811	1 166 173
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	21 639 498	20 520 680
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		107 244	124 399
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		458 143	465 597
Actifs d'impôts courants et différés		14 907	49 480
Comptes de régularisation et actifs divers		365 254	353 362
Actifs non courants destinés à être cédés		43 195	28 673
Participations dans les entreprises mises en équivalence		77 188	61 665
Immeubles de placement	5.7	118 360	121 245
Immobilisations corporelles	5.8	167 629	166 297
Immobilisations incorporelles	5.8	6 396	1 485
Ecart d'acquisition	2.2	78 837	68 548
TOTAL DE L'ACTIF		27 651 407	25 831 619

BILAN PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30/06/2011	31/12/2010
Banques centrales		4 081	37
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	439 866	433 246
Instruments dérivés de couverture		172 993	174 590
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	12 799 832	11 374 086
Dettes envers la clientèle	5.5	6 964 743	6 280 937
Dettes représentées par un titre	5.6	2 955 108	3 464 673
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		20 996	23 680
Passifs d'impôts courants et différés		27 225	95 311
Comptes de régularisation et passifs divers		355 002	376 820
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.9	84 965	83 192
Dettes subordonnées	5.6	795 266	595 433
TOTAL DETTES		24 620 077	22 902 005
CAPITAUX PROPRES		3 031 330	2 929 614
Capitaux propres - part du Groupe		2 874 960	2 802 835
Capital et réserves liées		601 593	599 049
Réserves consolidées		2 132 476	1 968 027
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		44 041	43 208
Résultat de l'exercice		96 850	192 551
Intérêts minoritaires		156 370	126 779
TOTAL DU PASSIF		27 651 407	25 831 619

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital et réserves liées			Capital et Réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées liées au capital (1)	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2010	245 832	421 830	- 86 154	1 983 619	32 735	41 344	2 639 206	118 343	2 757 549
Augmentation de capital	12 617	7 772					20 389	1 050	21 439
Variation des titres auto-détenus			- 4 740				- 4 740		- 4 740
Dividendes versés au 1 ^{er} semestre 2010						- 41 344	- 41 344	- 3 774	- 45 118
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	12 617	7 772	- 4 740			- 41 344	- 25 695	- 2 724	- 28 419
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					- 6 089		- 6 089	- 236	- 6 325
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									
Variation de périmètre				- 131			- 131	133	2
Résultat du 1 ^{er} semestre 2010						81 890	81 890	4 048	85 938
Autres variations				2 871			2 871	14 007	16 878
Capitaux propres au 30 juin 2010	258 449	429 602	- 90 894	1 986 359	26 646	81 890	2 692 052	133 571	2 825 623
Augmentation de capital	3 462						3 462		3 462
Variation des titres auto détenus			- 1 570				- 1 570		- 1 570
Dividendes versés au 2 ^{ème} semestre 2010									
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 462		- 1 570				1 892		1 892
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					16 562		16 562	- 213	16 349
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									
Variation de périmètre				- 10 268			- 10 268	- 568	- 10 836
Résultat au du 2 ^{ème} semestre 2010						110 661	110 661	3 517	114 178
Autres variations				- 8 064			- 8 064	- 9 528	- 17 592
Capitaux propres au 31 décembre 2010	261 911	429 602	- 92 464	1 968 027	43 208	192 551	2 802 835	126 779	2 929 614
Affectation du résultat 2010				149 655		- 149 655			
Capitaux propres au 1er janvier 2011	261 911	429 602	- 92 464	2 117 682	43 208	42 896	2 802 835	126 779	2 929 614
Augmentation de capital (2)	3 834						3 834		3 834
Variation des titres auto-détenus			- 1 290	966			- 324		- 324
Dividendes versés au 1 ^{er} semestre 2011						- 42 896	- 42 896	- 4 731	- 47 627
Dividendes reçus des CR et filiales									
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires									
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 834		- 1 290	966		- 42 896	- 39 386	- 4 731	- 44 117
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					833		833	- 14	819
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence									
Variation de périmètre (3)				13 175			13 175	23 125	36 300
Résultat au 30.06.2011						96 850	96 850	4 275	101 125
Autres variations				653			653	6 936	7 589
Capitaux propres au 30 juin 2011	265 745	429 602	- 93 754	2 132 476	44 041	96 850	2 874 960	156 370	3 031 330

(1) réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

(2) concernant les minoritaires : dont 23 563 k€ lié à la variation de capital de CA Belgique

(3) concernant la part du groupe : dont 12 382 k€ liés à la variation de capital de CA Belgique

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

<i>(en milliers d'euros)</i>	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Résultat avant impôts	125 419	112 571	268 791
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	14 022	13 933	29 413
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			3 839
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	32 809	31 688	37 058
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	- 1 158	- 756	- 2 148
Résultat net des activités d'investissement	636	- 1 106	- 9 696
Résultat net des activités de financement	16 849	14 317	28 937
Autres mouvements	45 295	- 75 999	- 29 746
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	108 453	- 17 923	57 657
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	1 467 448	- 442 781	- 142 097
Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 452 696	- 1 091 898	-1 547 939
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 578 513	713 341	423 359
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 42 330	- 91 181	- 91 380
Impôts versés	- 58 990	- 71 026	- 78 103
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	334 919	-983 545	-1 436 160
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	568 791	- 888 897	- 1 109 712
Flux liés aux participations (1)	- 3 409	- 7 210	- 27 464
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 17 417	- 12 152	- 24 441
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	- 20 826	- 19 362	- 51 905
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	- 65 992	- 15 766	- 9 426
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement (3)	158 497	- 28 935	- 42 493
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	92 505	- 44 701	- 51 919
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)	640 470	- 952 960	- 1 213 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	94 212	1 307 748	1 307 748
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	161 160	169 323	169 323
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	- 66 948	1 138 425	1 138 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	734 682	354 788	94 212
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	350 156	173 412	161 160
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	384 526	181 376	- 66 948
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	640 470	- 952 960	- 1 213 536

* composé du solde net des postes "Caisses et banques centrales", hors intérêts courus (y compris trésorerie des entités reclassées en activités destinées à être cédées)

** composé du solde des postes "comptes ordinaires débiteurs sains" et "comptes et prêts au jour le jour sains" tels que détaillés en note 5.3 et des postes "comptes ordinaires créditeurs" et "comptes et emprunts au jour le jour" tels que détaillés en note 5.5 (hors intérêts courus et y compris opérations internes au Crédit Agricole)

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation.

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement :

- des intérêts aux parts sociales versés par le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France à ses sociétaires à hauteur de 2,82 millions d'euros,

- des dividendes CCI versés en numéraire, aux détenteurs de CCI pour un montant de 22,24 millions d'euros,
- des dividendes CCA versés à Crédit Agricole SA pour un montant de 18,59 millions d'euros,
- des souscriptions de parts sociales coopérateurs pour 17,86 millions d'euros.

(3) Concerne essentiellement l'émission de BMTN d'un montant de 100 millions au cours du premier semestre 2011.

1. Principes et Méthodes applicables dans le Groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France au 30 juin 2011 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2010 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Par rapport aux états financiers présentés au 30 juin 2010, le Groupe enregistre dorénavant les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global. Il s'agit d'un changement d'option comptable dans le cadre de la mise en œuvre de la norme IAS19 qui a été appliquée pour la première fois dans les états financiers établis au 31 décembre 2010.

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des états financiers en 2010. En conséquence, l'impact sur les états financiers intermédiaires établis au 30 juin 2010 ne fait pas l'objet d'une communication spécifique.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2011. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 32, relatif au classement des émissions de droits de souscription d'actions.	23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement des normes IFRS 1, relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants.	30 juin 2010 (UE n° 574/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de la norme IAS 24, relatif à l'information au titre des parties liées sous forme d'organisme d'Etat.	19 juillet 2010 (UE 632/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de l'interprétation IFRIC 14, relatif à la reconnaissance des actifs de régimes à prestations définies.	19 juillet 2010 (UE 633/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Interprétation d'IFRIC 19, relative à l'extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres. Cet amendement sera appliqué pour la	23 juillet 2010 (UE n° 662/2010)	1 ^{er} janvier 2011

première fois au 1 ^{er} janvier 2011		
Amendements portant améliorations annuelles (2008-2010) modifiant les normes et interprétations suivantes : IFRS 1, IFRS 3, IFRS 7, IAS 1, IAS 27, IAS 34, IFRIC13	18 février 2011 UE n°149/2011	1 ^{er} janvier 2011

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2011.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 du Groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances du groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

2. Périmètre de consolidation – parties liées

Le périmètre de consolidation et ses évolutions au 30 juin 2011 est présenté de façon détaillée à la fin des notes annexes en note 10.

2.1. Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a accordé une avance en compte courant à la SAS Rue la Boétie pour un montant de 24,51 millions d'euros.

Le montant total des avances accordées à la SAS Rue la Boétie est de 176,74 millions d'euros au 30 juin 2011.

La SAS Rue la Boétie a versé un acompte sur dividende de 24,3 millions d'euros à la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France.

La cession de la SAS Créer par la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a dégagé une plus-value consolidée de 0,5 millions d'euros.

Conformément à IFRS 3, la juste valeur provisoire des actifs et passifs acquis peut être ajustée afin de refléter les informations nouvelles obtenues à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition pendant la période d'évaluation qui ne doit pas excéder un an à compter de la date d'acquisition. Par conséquent les écarts d'acquisition présentés dans ce paragraphe peuvent faire l'objet d'ajustements ultérieurs dans ce délai.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a acquis 25% des titres de Voix du Nord Investissement. Le montant de ces titres mis en équivalence s'élève à 22,2 millions d'euros dont 16,3 millions d'écart d'acquisition.

La SAS Nord de France immobilier a acquis le réseau d'agences immobilières MSI par l'intermédiaire de sa holding détenue à 100%, la SAS Nouveau Siècle Immobilier Finance. L'écart d'acquisition comptabilisé, lors de cette opération, s'élève à 1,9 millions d'euros.

La Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a participé en juin avec sa filiale Nord Capital Investissement, à l'augmentation de capital de la société GM Finances. Avec cette opération, la participation de la Caisse régionale est de 61,1% en direct et de 70% avec sa filiale, pour un total de 14,5 millions d'euros. S'agissant d'un portage temporaire de titres avant cession, ces titres ont été classés en « actifs non courants destinés à être cédés ».

2.2. Les écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	31.12.2010	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Ecart de conversion	Autres mvts	30.06.2011
<u>Valeur brute</u>							
SA Crédit Agricole de Belgique (1)	42 099	8 379					50 478
SAS NDFI	8 930						8 930
SAS Arcadim Fusion	21 650						21 650
SAS NS Immobilier Finance		1 910					1 910
<u>Cumul des pertes de valeur</u>							
SA Crédit Agricole de Belgique	- 292						- 292
SAS NDFI	- 3 839						- 3 839
Valeur nette au bilan	68 548	10 289					78 837

(1) augmentation liée à la variation du pourcentage d'intérêt de 30% à 37,8%

2.3. Parties liées

Sont décrites ci-après les transactions conclues avec les parties liées au cours du 1^{er} semestre 2011 :

- la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a encaissé les dividendes suivants :
 - 0,93 millions d'euros de la SAS Nacarat,
 - 1,46 millions d'euros de la SCI Euralliance Europe,
 - 2,77 millions d'euros de la Foncière de l'Erable,
 - un acompte de 6,84 millions d'euros de la SAS Belgium CA
- la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a accordé de nouvelles avances en compte courant à la SAS Belgium CA pour 128,5 millions d'euros portant le solde à 132 millions d'euros,
- la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a accordé de nouvelles avances en compte courant à la SAS Nord de France Immobilier pour 10,49 millions d'euros portant le solde à 20,97 millions d'euros, les intérêts 2010 et du 1^{er} trimestre 2011 de 0,2 millions d'euros ayant été capitalisés,
- après capitalisation des intérêts de compte courant 2010 et affectation de 50% des dividendes de l'exercice 2010, le montant de l'avance en compte courant accordé à la SAS Nacarat s'élève à 1,77 millions d'euros.

3. Notes relatives au compte de résultat

3.1. Produits et Charges d'intérêts

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2010
Sur opérations avec les établissements de crédit	7 601	11 941	5 281
Sur opérations internes au Crédit Agricole	10 197	26 391	15 070
Sur opérations avec la clientèle	413 398	768 601	375 354
Intérêts courus et échus sur actifs financiers disponibles à la vente	19 249	30 803	14 467
Intérêts courus et échus sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 842	16 870	7 998
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	28 018	46 868	22 404
Sur opérations de location-financement	17	413	22
Autres intérêts et produits assimilés			
Produits d'intérêts (1) (2)	486 322	901 887	440 596
Sur opérations avec les établissements de crédit	- 7 694	- 12 070	- 5 178
Sur opérations internes au Crédit Agricole	- 122 966	- 218 576	- 107 429
Sur opérations avec la clientèle	- 42 814	- 79 254	- 37 699
Sur dettes représentées par un titre	- 43 751	- 78 513	- 37 773
Sur dettes subordonnées	- 16 790	- 28 851	- 14 275
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	- 57 233	- 115 896	- 56 677
Sur opérations de location-financement	- 268	- 1 271	- 274
Autres intérêts et charges assimilées	- 1		
Charges d'intérêts	- 291 517	- 534 431	- 259 305

(1) dont 4 682 milliers d'euros sur créances dépréciées individuellement au 30 juin 2011 contre 10 349 milliers d'euros au 31 décembre 2010 et 5 110 milliers d'euros au 30 juin 2010

(2) dont 5 473 milliers d'euros au 30 juin 2011 correspondant à des bonifications reçues de l'Etat, contre 7 039 milliers d'euros au 31 décembre 2010 et 4 703 milliers d'euros au 30 juin 2010

3.2. Commissions nettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2011		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	373	- 51	322
Sur opérations internes au Crédit Agricole	23 135	- 19 912	3 223
Sur opérations avec la clientèle	58 546	- 604	57 942
Sur opérations sur titres		- 204	- 204
Sur opérations de change	64		64
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	7 279	- 2 571	4 708
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	5 044		5 044
Sur moyens de paiement et autres prestations	74 826	- 10 063	64 763
Produits nets des commissions	169 267	- 33 405	135 862

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2010		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 918	- 64	1 854
Sur opérations internes au Crédit Agricole	59 342	- 39 361	19 981
Sur opérations avec la clientèle	102 784	- 713	102 071
Sur opérations sur titres		- 134	- 134
Sur opérations de change	122		122
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	17 371	- 1 983	15 388
Gestion d'OPCVM, fiducie et activités analogues	9 214		9 214
Sur moyens de paiement et autres prestations	143 987	- 18 414	125 573
Produits nets des commissions	334 738	- 60 669	274 069

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2010		
	Produits	Charges	Net
Sur opérations avec les établissements de crédit	1 537	- 10	1 527
Sur opérations internes au Crédit Agricole	32 747	- 21 161	11 586
Sur opérations avec la clientèle	51 691	- 372	51 319
Sur opérations sur titres			
Sur opérations de change	61		61
Sur opérations sur instruments dérivés et autres opérations de hors bilan	7 925	- 990	6 935
Gestion d'OPCVM, Fiducie et activités analogues	4 359		4 359
Sur moyens de paiement et autres prestations de services bancaires et financiers	66 873	- 8575	58 298
Produits nets des commissions	165 193	- 31 108	134 085

3.3. Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2010
Dividendes reçus			
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par nature	2 689	- 22 006	- 20 615
Plus ou moins values latentes ou réalisées sur actif/passif à la juste valeur par résultat par option	98	- 10 082	- 6 443
Solde des opérations de change et instruments financiers assimilés (hors résultat des couvertures d'investissements nets des activités à l'étranger)	1 280	2 472	1 312
Résultat de la comptabilité de couverture	- 191	21	- 11
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3 876	- 29 595	- 25 757

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	50 677	50 679	- 2
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	22 642	28 037	- 5 395
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	28 035	22 642	5 393
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture - partie inefficace			
Couvertures de la juste valeur de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments financiers	138 748	138 937	- 189
Variations de juste valeur des éléments couverts	54 184	72 525	- 18 341
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	84 564	66 412	18 152
Couvertures de l'exposition des flux de trésorerie d'un portefeuille d'instruments financiers au risque de taux d'intérêt			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture - partie inefficace			
Total résultat de la comptabilité de couverture	189 425	189 616	- 191

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	51 032	51 030	2
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	27 787	23 404	4 383
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	23 245	27 626	- 4 381
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture – partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture – partie inefficace			
COUVERTURES DE LA JUSTE VALEUR DE L'EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET D'UN PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS	138 452	138 433	19
Variations de juste valeur des éléments couverts	77 315	46 635	30 680
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	61 137	91 798	- 30 661
COUVERTURES DE L'EXPOSITION DES FLUX DE TRESORERIE D'UN PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS AU RISQUE DE TAUX D'INTERET			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture – partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	189 484	189 463	21

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2010		
	Profits	Pertes	Net
Couvertures de juste valeur	58 651	58 650	1
Variations de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	35 578	23 231	12 347
Variations de juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations de couvertures)	23 073	35 419	- 12 346
Couvertures de flux de trésorerie			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture – partie inefficace			
Couvertures d'investissements nets dans une activité à l'étranger			
Variations de juste valeur des dérivés de couverture – partie inefficace			
COUVERTURES DE LA JUSTE VALEUR DE L'EXPOSITION AU RISQUE DE TAUX D'INTERET D'UN PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS	204 796	204 808	- 12
Variations de juste valeur des éléments couverts	124 811	46 614	78 197
Variations de juste valeur des dérivés de couverture	79 985	158 194	- 78 209
COUVERTURES DE L'EXPOSITION DES FLUX DE TRESORERIE D'UN PORTEFEUILLE D'INSTRUMENTS FINANCIERS AU RISQUE DE TAUX D'INTERET			
Variations de juste valeur de l'instrument de couverture – partie inefficace			
Total Résultat de la comptabilité de couverture	263 447	263 458	- 11

3.4. Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dividendes reçus	28 894	34 864	29 317
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente *	5 121	14 071	4 739
Pertes sur titres dépréciés durablement (titres de capitaux propres)	- 9 389	- 6 781	- 157
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance et sur prêts et créances	- 1 623	- 3 526	- 4 000
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	23 003	38 628	29 899

* hors résultat de cession sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement mentionnés en note 3.8

3.5. Produits et charges nets des autres activités

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Gains ou pertes sur immobilisations hors exploitation			
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrats d'assurance			
Autres produits nets de l'activité d'assurance		43	43
Variation des provisions techniques des contrats d'assurance			
Produits nets des immeubles de placement	- 2 391	- 6 246	- 2 310
Autres produits (charges) nets	18 945	33 393	18 591
Produits (charges) des autres activités	16 554	27 190	16 324

3.6. Charges générales d'exploitation

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Charges de personnel	105 736	196 416	101 269
Impôts et taxes	7 830	12 608	5 957
Services extérieurs et autres charges générales d'exploitation	80 918	143 931	71 000
Charges d'exploitation	194 484	352 955	178 226

Détail des charges de personnel

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Salaires et traitements	57 683	104 395	55 601
Cotisation au titre des retraites (régimes à cotisations définies)	5 103	9 314	4 672
Cotisation au titre des retraites (régimes à prestations définies)	2 007	3 516	1 877
Autres charges sociales	22 934	40 371	20 235
Intéressement et participation	11 353	25 107	11 990
Impôts et taxes sur rémunération	6 656	13 713	6 894
Total charges de personnel	105 736	196 416	101 269

3.7. Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dotations aux amortissements	11 737	24 361	11 623
- immobilisations corporelles	11 109	23 314	11 024
- immobilisations incorporelles	628	1 047	599
Reprises de dépréciations	- 43		
- immobilisations corporelles	- 22		
- immobilisations incorporelles	- 21		
Total	11 694	24 361	11 623

3.8. Coût du risque

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Dotations aux provisions et aux dépréciations	- 88 472	- 154 151	- 94 513
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	- 1 690	- 518	- 674
Prêts et créances	- 81 012	- 131 526	- 81 980
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	- 59		- 790
Autres actifs	- 147	- 825	- 128
Engagements par signature	- 1 969	- 2 210	- 975
Risques et charges	- 3 595	- 19 072	- 9 966
Reprises de provisions et de dépréciations	57 429	92 188	58 486
Actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe	5 486	5 020	4 002
Prêts et créances	46 405	72 975	41 984
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		9 189	10 108
Autres actifs	271	259	309
Engagements par signature	687	411	349
Risques et charges	4 580	4 334	1 734
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	- 31 043	- 61 963	- 36 027
Plus ou moins values de cessions réalisées sur actifs financiers disponibles à la vente à revenu fixe dépréciés durablement	- 5 402	- 848	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non dépréciés	- 8 444	- 3 728	- 2 172
Récupérations sur prêts et créances amortis	487	1 800	886
Décotes sur crédits restructurés	- 256	- 1 064	- 652
Pertes sur engagements par signature			
Autres pertes		- 48	- 48
Coût du risque	- 44 658	- 65 851	- 38 013

3.9. Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	- 98	1 060	443
Plus-values de cession	112	1 567	758
Moins-values de cession	- 210	- 507	- 315
Titres de capitaux propres consolidés	1 095	- 2 811	- 2 608
Plus-values de cession	1 095	1 247	
Moins-values de cession		- 4 058	- 2 608
Produits (charges) nets sur opérations de regroupement			
Gains ou pertes sur autres actifs	997	- 1 751	- 2 165

3.10. Impôts

Charge d'impôt :

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Charge d'impôt courant	- 23 476	- 79 940	- 37 902
Charge d'impôt différé	- 818	11 279	11 416
Charge d'impôt de la période	- 24 294	- 68 661	- 26 486

Réconciliation du taux d'impôt théorique avec le taux d'impôt constaté

Au 30/06/2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, provisions sur écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	119 986	34,43%	41 311
Effet des différences permanentes			- 7 120
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			- 84
Effet du régime d'exonération des sociétés de capital risque			- 715
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 5 156
Effet de l'imposition à taux réduit			- 2 132
Impôt sur intérêts minoritaires			1 472
Effet des autres éléments			- 3 282
Taux et charge effectif d'impôt		20,25%	24 294

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun (y compris la contribution sociale additionnelle) des bénéfices taxables en France au 30 juin 2011

Au 31/12/2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, provisions sur écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	262 903	34,43%	90 518
Effet des différences permanentes			- 567
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			- 110
Effet du régime d'exonération des sociétés de capital risque			- 2 856
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 916
Effet de l'imposition à taux réduit			- 14 975
Impôt sur intérêts minoritaires			2 605
Effet des autres éléments			- 5 038
Taux et charge effectif d'impôt		26,12%	68 661

Au 30/06/2010

(en milliers d'euros)

	Base	Taux d'impôt	Impôt
Résultat avant impôt, provisions sur écarts d'acquisitions, activités abandonnées et résultats des sociétés mises en équivalence	107 620	34,43%	37 054
Effet des différences permanentes			- 6 935
Effet des différences de taux d'imposition des entités étrangères			- 53
Effet du régime d'exonération des sociétés de capital risque			- 702
Effet des pertes de l'exercice, de l'utilisation des reports déficitaires et des différences temporaires			- 1 782
Effet de l'imposition à taux réduit			487
Impôt sur intérêts minoritaires			1 394
Effet des autres éléments			- 2 977
Taux et charge effectif d'impôt		24,61%	26 486

3.11. Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

Est présenté ci-dessous le détail des produits et charges comptabilisés de la période, net d'impôts.

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				Total des gains / pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors QP des entités mises en équivalence	Quote-part des gains/pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence
	Liés aux écarts de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente (1)	Variation de juste valeur des dérivés de couverture	Gains et pertes actuariels sur avantages post emploi		
(en milliers d'euros)						
Variation de juste valeur		- 6 089			- 6 089	
Transfert en compte de résultat						
Variation de l'écart de conversion						
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi						
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part du Groupe)		- 6 089			- 6 089	
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (part minoritaire)		- 236			- 236	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2010 (1)		- 6 325			- 6 325	
Variation de juste valeur		11 440			11 440	
Transfert en compte de résultat						
Variation de l'écart de conversion						
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi				- 967	- 967	
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (part du Groupe)		11 440		- 967	10 473	
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (part minoritaire)		- 449			- 449	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres exercice 2010 (1)		10 991		- 967	10 024	
Variation de juste valeur		833			833	
Transfert en compte de résultat						
Variation de l'écart de conversion						
Variation des gains et pertes actuariels sur avantages post emploi						
Quote-part de gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence						
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part du Groupe)		833			833	
Gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (part minoritaire)		- 14			- 14	
Total gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres 1er semestre 2011 (1)		819			819	

(1) les données "total des gains ou pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs disponibles à la vente" se décomposent comme suit :

	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Montant brut	44	9 265	- 3 681
Impôt	775	759	- 2 644
Total net	819	10 024	- 6 325

4. Informations sectorielles

Information par secteur opérationnel

Les transactions entre les secteurs opérationnels sont conclues à des conditions de marché.

(en milliers d'euros)	30.06.2011	31.12.2010	30.06.2010
	Banque de proximité	Banque de proximité	Banque de proximité
Produit net bancaire total	374 744	677 748	335 842
Charges de fonctionnement	- 206 178	- 377 316	- 189 849
Résultat brut d'exploitation	168 566	300 432	145 993
Coût du risque	- 44 658	- 65 851	- 38 013
Résultat d'exploitation	123 908	234 581	107 980
Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1 158	2 148	756
Gains ou pertes nets sur autres actifs	353	- 1 751	- 2 165
Variation de valeur des écarts d'acquisition		- 3 839	
Résultat avant impôt	125 419	231 139	106 571
Impôts sur les bénéfices	- 24 294	- 68 661	- 26 486
Gains ou pertes nets des activités arrêtées		37 638	5 853
Résultat net de l'exercice	101 125	200 116	85 938
Intérêts minoritaires	- 4 275	- 7 565	- 4 048
Résultat Net part du groupe	96 850	192 551	81 890
Actifs sectoriels	27 651 407	25 831 619	25 089 783
Passifs sectoriels	24 776 447	23 028 784	22 398 073

Au 30/06/2011, la part des activités immobilières dans les actifs sectoriels représente 247 173 milliers d'euros.

5. Notes relatives au bilan

5.1. Actifs et Passifs financiers à la juste valeur par résultat

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	63 390	72 494
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	100 161	97 391
Valeur au bilan	163 551	169 885

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Titres reçus en pension livrée		
Titres détenus à des fins de transaction	565	
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	565	
- Actions et autres titres à revenu variable		
Instruments dérivés	62 825	72 494
Valeur au bilan	63 390	72 494

Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Créances sur la clientèle	1 841	1 469
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte		
Titres à la juste valeur par résultat sur option	98 320	95 922
- Effets publics et valeurs assimilées		
- Obligations et autres titres à revenu fixe	98 320	95 922
- Actions et autres titres à revenu variable		
Valeur au bilan	100 161	97 391

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	100 194	99 146
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	339 672	334 100
Valeur au bilan	439 866	433 246

Passifs financiers détenus à des fins de transaction

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Titres vendus à découvert		
Dettes représentées par un titre		
Titres donnés en pension livrée		
Dettes envers la clientèle		
Dettes envers les établissements de crédit		
Instruments dérivés	100 194	99 146
Valeur au bilan	100 194	99 146

Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option

	30/06/2011		31/12/2010	
	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance	Juste valeur au bilan	Différence entre valeur comptable et montant dû à l'échéance
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Dépôts d'établissements de crédit				
Autres dépôts				
Titres de dettes	339 672	26 228	334 100	15 900
Passifs subordonnés				
Autres passifs financiers				
Valeur au bilan	339 672	26 228	334 100	15 900

5.2. Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2011			31/12/2010		
	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres	Juste valeur	Gains comptabilisés directement en capitaux propres	Pertes comptabilisées directement en capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Effets publics et valeurs assimilées	621 144	5 995	3 126	392 362	6 848	2 572
Obligations et autres titres à revenu fixe	840 282	19 335	25 385	896 063	21 013	23 046
Actions et autres titres à revenu variable	225 051	28 934	2 581	225 771	24 831	8 010
Titres de participation non consolidés	857 140	49 966	18 677	857 146	50 209	16 966
Total des titres disponibles à la vente	2 543 617	104 230	49 769	2 371 342	102 901	50 594
Créances disponibles à la vente						
Total des créances disponibles à la vente						
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	2 543 617	104 230	49 769	2 371 342	102 901	50 594
Impôts		- 19 000	- 10 528		- 18 561	- 11 423
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur actifs financiers disponibles à la vente (net d'IS)		85 230	39 241		84 340	39 171

5.3. Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Prêts et créances sur les établissements de crédit

	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Etablissements de crédit		
Comptes et prêts	624 262	588 893
dont comptes ordinaires débiteurs sains	34 074	31 236
dont comptes et prêts au jour le jour sains	416	
Valeurs reçues en pension		
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	5 058	3 785
Titres non cotés sur un marché actif		
Autres prêts et créances		
Total	629 320	592 678
Créances rattachées	6 272	5 776
Dépréciations		
Valeur nette	635 592	598 454
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires	368 151	20 987
Comptes et avances à terme	488 054	524 522
Titres non cotés sur un marché actif		
Prêts subordonnés		
Total	856 205	545 509
Créances rattachées	19 014	22 210
Dépréciations		
Valeur nette	875 219	567 719
Valeur au bilan	1 510 811	1 166 173

Prêts et créances sur la clientèle

	30/06/2011	31/12/2010
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Opérations avec la clientèle		
Créances commerciales	18 327	24 599
Autres concours à la clientèle	21 167 228	20 152 038
Titres reçus en pension livrée		
Prêts subordonnés	61 400	61 400
Titres non cotés sur un marché actif	9 528	4 541
Créances nées d'opérations d'assurance directe		
Créances nées d'opérations de réassurance		
Avances en comptes courants d'associés	353 977	276 997
Comptes ordinaires débiteurs	236 414	208 022
Total	21 846 874	20 727 597
Créances rattachées	139 617	124 889
Dépréciations	- 394 831	- 368 018
Valeur nette	21 591 660	20 484 468
Opérations de location-financement		
Location-financement immobilier		
Location-financement mobilier, location simple et opérations assimilées	49 490	37 326
Total	49 490	37 326
Créances rattachées		
Dépréciations	- 1 652	- 1 114
Valeur nette	47 838	36 212
Valeur au bilan	21 639 498	20 520 680

Créances apportées en garantie :

Au cours du 1^{er} semestre 2011, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté 6 074 millions d'euros de créances en garantie dans le cadre de la participation du groupe Crédit Agricole à différents mécanismes de refinancement, contre 5 346 millions en 2010. Le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France conserve l'intégralité des risques et avantages associés à ces créances.

En particulier, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a apporté :

- 2 749 millions d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe auprès de la Banque de France, contre 2 605 millions d'euros en 2010,

- 961 millions d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du dispositif SFEF (Société de Financement de l'Economie Française), contre 1 117 millions d'euros en 2010,

- 1 234 millions d'euros de créances à Crédit Agricole S.A. dans le cadre du refinancement auprès de la CRH (Caisse de Refinancement de l'Habitat), contre 1 111 millions d'euros en 2010 et

- 1 130 millions d'euros de créances à d'autres partenaires du Groupe dans le cadre de divers mécanismes de refinancement.

Prêts et créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle par agent économique
(hors opérations internes au Crédit Agricole)

	30/06/2011				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	18 670				18 670
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	629 320				629 320
Institutions non établissements de crédit	2 763 156	4 752	- 2 544		2 760 612
Grandes entreprises	5 775 648	131 868	- 62 886	- 12 741	5 700 021
Clientèle de détail	13 338 890	381 908	- 190 464	- 83 886	13 064 540
Total *	22 525 684	518 528	- 255 894	- 96 627	22 173 163
Créances rattachées nettes					101 926
Valeurs au bilan					22 275 089

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 29 199 milliers d'euros

	31/12/2010				
	Encours bruts	dont encours bruts dépréciés sur base individuelle	Dépréciations individuelles	Dépréciations collectives	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Administrations centrales	213				213
Banques centrales					0
Etablissements de crédit	592 678				592 678
Institutions non établissements de crédit	2 390 728	1 297	- 785		2 389 943
Grandes entreprises	5 680 178	115 909	- 57 638	- 25 064	5 597 476
Clientèle de détail	12 693 805	349 307	- 180 123	- 58 377	12 455 305
Total *	21 357 602	466 513	- 238 546	- 83 441	21 035 615
Créances rattachées nettes					83 519
Valeurs au bilan					21 119 134

* Dont encours clientèle sains restructurés (non dépréciés) pour 18 641 milliers d'euros

5.4. Dépréciations inscrites en déduction des actifs financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises et utilisations	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Créances sur les établissements de crédit							
Créances sur la clientèle	368 018	7 751	84 353	- 64 884		- 407	394 831
dont dépréciations collectives	83 441	666	13 913	- 1 393			96 627
Opérations de location financement	1 114	291	268	- 17		- 3	1 653
Titres détenus jusqu'à l'échéance	10 944		59				11 003
Actifs financiers disponibles à la vente	22 696	1 444	11 079	- 8 590			26 629
Autres actifs financiers	1 285	61	115	- 295		- 177	989
Total des dépréciations d'actifs financiers	404 057	9 547	95 874	- 73 786		- 587	435 105

5.5. Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Etablissements de crédit		
Comptes et emprunts	907 751	812 620
dont comptes ordinaires créditeurs	8 176	2 064
dont comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension		
Titres donnés en pension livrée		
Sous-total	907 751	812 620
Dettes rattachées	6 654	6 062
Total	914 405	818 682
Opérations internes au Crédit Agricole		
Comptes ordinaires créditeurs	9 939	117 107
Comptes et avances à terme	11 827 502	10 393 180
Sous-total	11 837 441	10 510 287
Dettes rattachées	47 986	45 117
Total	11 885 427	10 555 404
Valeur au bilan	12 799 832	11 374 086

Dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	3 523 140	3 590 535
Comptes d'épargne à régime spécial	2 104 276	1 601 418
Autres dettes envers la clientèle	1 272 362	1 035 905
Titres donnés en pension livrée		
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
Dettes nées d'opérations de réassurance		
Dettes pour dépôts d'espèces reçus des cessionnaires et rétrocessionnaires en représentation d'engagements techniques		
Total	6 899 778	6 227 858
Dettes rattachées	64 965	53 079
Valeur au bilan	6 964 743	6 280 937

5.6. Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers d'euros)	30/06/2011	31/12/2010
Dettes représentées par un titre		
Bons de caisse	524 408	409 645
Titres du marché interbancaire		
Titres de créances négociables	2 399 153	3 032 645
Emprunts obligataires	5 270	4 506
Autres dettes représentées par un titre	- 138	- 107
Total	2 928 693	3 446 689
Dettes rattachées	26 415	17 984
Valeur au bilan	2 955 108	3 464 673
Dettes subordonnées		
Dettes subordonnées à durée déterminée	722 207	585 419
Dettes subordonnées à durée indéterminée	59 610	1 862
Dépôt de garantie à caractère mutuel		
Titres et emprunts participatifs		
Total	781 817	587 281
Dettes rattachées	13 449	8 152
Valeur au bilan	795 266	595 433

Au 30 juin 2011, l'encours des titres super subordonnés est de 595 millions d'euros.

5.7. Immeubles de placement

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2011
Valeur brute	159 668		281	- 216			159 733
Amortissements et dépréciations	- 38 423		- 2 942	62		- 70	- 41 373
Valeur au bilan	121 245		- 2 661	- 154		- 70	118 360

Y compris Immeubles de placement donnés en location simple

La valeur de marché des immeubles de placements comptabilisés au coût amorti, établie « à dire d'expert », s'élève à 131 698 milliers d'euros au 30 juin 2011 contre 134 133 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

5.8. Immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition)

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Augmentations (Acquisitions, regroupements d'entreprises)	Diminutions (Cessions et échéances)	Ecart de conversion	Autres mouvements	Solde 30/06/2011
Immobilisations corporelles d'exploitation							
Valeur brute	384 598	5 943	26 749	- 28 436		21	388 875
Amortissements & Dépréciations (1)	- 218 301	- 5 347	- 10 698	13 122		- 22	- 221 246
Valeur au bilan	166 297	596	16 051	- 15 314		- 1	167 629
Immobilisations incorporelles							
Valeur brute	13 233	1 964	9 032	- 3 353		- 63	20 813
Amortissements & Dépréciations	- 11 748	- 2 571	- 1 211	1 050		63	- 14 417
Valeur au bilan	1 485	- 607	7 821	-2 303		0	6 396

(1) Y compris amortissements sur immobilisations données en location simple

5.9. Provisions

(en milliers d'euros)	31/12/2010	Variations de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Risques sur les produits épargne logement	15 542				- 2 091			13 451
Risques d'exécution des engagements par signature	2 900		1 969		- 687			4 182
Risques opérationnels	6 488							6 488
Engagements sociaux (retraites) et assimilés	15 870	1 129	259	- 239	- 1 392		- 41	15 586
Litiges divers	29 208	43	2 764	- 375	- 2 133		- 153	29 354
Participations								
Restructurations								
Autres risques	13 184	1 311	4 812	- 704	- 2 750		51	15 904
Total	83 192	2 483	9 804	- 1 318	- 9 053		- 143	84 965

Provision épargne-logement :

Encours collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement sur la phase d'épargne

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans	27 448	
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	2 055 813	1 984 737
Ancienneté de plus de 10 ans	705 560	743 772
Total plans d'épargne-logement	2 788 821	2 728 509
Total comptes épargne-logement	413 539	416 320
Total encours collectés au titre des contrats épargne-logement	3 202 360	3 144 829

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

Les encours de collecte sont des encours sur base d'inventaire à fin mai 2011 pour les données au 30 juin 2011 et à fin novembre 2010 pour les données au 31 décembre 2010, et hors prime d'état

Encours de crédits en vie octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :	32 706	37 105
Comptes épargne-logement :	109 535	118 807
Total encours de crédits en vie octroyés au titre des contrats épargne-logement	142 241	155 912

Provision au titre des comptes et plans d'épargne-logement

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2011	31/12/2010
Plans d'épargne-logement :		
Ancienneté de moins de 4 ans		
Ancienneté de plus de 4 ans et de moins de 10 ans	548	1 160
Ancienneté de plus de 10 ans	10 980	12 427
Total plans d'épargne-logement	11 528	13 587
Total comptes épargne-logement	1 923	1 955
Total provision au titre des contrats épargne-logement	13 451	15 542

L'ancienneté est déterminée conformément au CRC 2007-01 du 14 décembre 2007

5.10. Capitaux propres

➤Composition du capital au 30 juin 2011

Au 30 juin 2011, la répartition du capital et des droits de vote était la suivante :

Répartition du capital de la Caisse régionale	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Certificats Coopératifs d'investissements (CCI)	17 109 818		
Dont part du Public	16 385 059	27,88%	
Dont part Crédit Agricole S.A.	11 287	0,02%	
Dont part Auto-détenue	713 472	1,21%	
Certificats Coopératifs d'associés (CCA)	14 300 815		
Dont part du Public			
Dont part Crédit Agricole S.A.	14 300 815	24,33%	
Parts sociales	27 371 910		
Dont 68 Caisses Locales	27 371 505	46,56%	95,31%
Dont 24 administrateurs de la CR	395	NS	3,91%
Dont Crédit Agricole S.A.	10	NS	0,78%
TOTAL	58 782 543	100,00%	100,00%

La valeur nominale des titres est de 3,05 € et le montant total du capital est 179 287 milliers d'euros. Ces titres sont entièrement libérés

➤Dividendes

Au titre de l'exercice 2010, l'Assemblée générale de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a approuvé le versement d'un dividende net par CCI et CCA de 1,30 euros et 0,10 euros par part sociale.

Dividendes

Année de rattachement du dividende	Par CCI	Par CCA	Par Part Sociale
	Montant Net	Montant Net	Montant Net
2007	1,15	1,15	0,06
2008	1,25	1,25	0,14
2009	1,25	1,25	0,12
2010	1,30	1,30	0,10

Dividendes payés au cours de l'exercice

Les montants relatifs aux dividendes figurent dans le tableau de variation des capitaux propres.

6. Engagements de financement et de garantie

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	31/12/2010
Engagements donnés		
Engagements de financement	4 053 801	4 357 001
. Engagements en faveur d'établissements de crédit	5 107	8 120
. Engagements en faveur de la clientèle	4 048 694	4 348 881
Ouverture de crédits confirmés	3 418 270	3 663 844
- <i>Ouverture de crédits documentaires</i>	33 949	39 290
- <i>Autres ouvertures de crédits confirmés</i>	3 384 321	3 624 554
Autres engagements en faveur de la clientèle	630 424	685 037
Engagements de garantie	770 974	766 444
. Engagements d'ordre d'établissement de crédit	131	125
Confirmations d'ouverture de crédits documentaires		
Autres garanties	131	125
. Engagements d'ordre de la clientèle	770 843	766 319
Cautions immobilières	336 919	331 506
Garanties financières	200 237	203 503
Autres garanties d'ordre de la clientèle	233 687	231 310
Engagements reçus		
Engagements de financement	2 223 877	1 705 284
. Engagements reçus d'établissements de crédit	2 223 877	1 705 284
. Engagements reçus de la clientèle		
Engagements de garantie	4 945 641	4 340 281
. Engagements reçus d'établissements de crédit	1 172 356	1 088 159
. Engagements reçus de la clientèle	3 773 285	3 252 122
Garanties reçues des administrations publiques et assimilées	448 184	448 002
Autres garanties reçues	3 325 101	2 804 120

7. Reclassements d'instruments financiers

- **Reclassements effectués par le groupe Crédit Agricole Nord de France**

Comme les exercices précédents, le groupe Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France n'a pas opéré en 2011 de reclassement au titre de l'amendement de la norme IAS 39 adopté par l'Union européenne le 15 octobre 2008.

8. Juste valeur des instruments financiers

8.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût

<i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011		31/12/2010	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 510 811	1 510 843	1 166 173	1 166 173
Prêts et créances sur la clientèle	21 639 498	21 493 666	20 520 680	19 941 204
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	458 143	456 028	465 597	467 694
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédits	12 799 832	12 907 643	11 374 086	11 527 599
Dettes envers la clientèle	6 964 743	6 983 579	6 280 937	6 312 074
Dettes représentées par un titre	2 955 108	3 008 033	3 464 673	3 527 674
Dettes subordonnées	795 266	794 384	595 433	595 677

8.2. Informations sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

- Répartition des instruments financiers à la juste valeur par modèle de valorisation

Actifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris créances rattachées et nets de dépréciation

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2011	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	63 390		62 980	410
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction	565		565	
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	565		565	
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	62 825		62 415	410
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	100 161		96 788	3 373
Créances sur la clientèle	1 841			1 841
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	98 320		96 788	1 532
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	98 320		96 788	1 532
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	2 543 617	943 966	1 509 209	90 442
Effets publics et valeurs assimilées	621 144	592 281	26 030	2 833
Obligations et autres titres à revenu fixe	840 282	345 368	410 074	84 840
Actions et autres titres à revenu variable	1 082 191	6 317	1 073 105	2 769
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	2 498		2 498	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	2 709 666	943 966	1 671 475	94 225

	Total 31/12/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
<i>(en milliers d'euros)</i>				
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	72 493	2 341	69 793	359
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Titres reçus en pension livrée				
Titres détenus à des fins de transaction				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Actions et autres titres à revenu variable				
Instruments dérivés	72 493	2 341	69 793	359
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	97 391	317	94 383	2 691
Créances sur la clientèle	1 469			1 469
Actifs représentatifs de contrats en unités de compte				
Titres à la juste valeur par résultat sur option	95 922	317	94 383	1 222
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	95 922	317	94 383	1 222
Actions et autres titres à revenu variable				
Actifs financiers disponibles à la vente	2 371 342	734 825	1 561 812	74 705
Effets publics et valeurs assimilées	392 362	385 913	4 063	2 386
Obligations et autres titres à revenu fixe	896 063	343 173	482 556	70 334
Actions et autres titres à revenu variable	1 082 917	5 739	1 075 193	1 985
Créances disponibles à la vente				
Instruments dérivés de couverture	1 566		1 566	
Total actifs financiers valorisés à la juste valeur	2 542 792	737 483	1 727 554	77 755

Passifs financiers valorisés à la juste valeur

Les montants présentés sont y compris dettes rattachées

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 30/06/2011	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	100 194		100 194	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers la clientèle				
Dettes envers les établissements de crédit				
Instruments dérivés	100 194		100 194	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	339 672		339 672	
Instruments dérivés de couverture	172 993		172 993	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	612 859		612 859	

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total 31/12/2010	prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments identiques : Niveau 1	valorisation fondée sur des données observables : Niveau 2	valorisation fondée sur des données non observables : Niveau 3
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	99 146		99 146	
Titres vendus à découvert				
Titres donnés en pension livrée				
Dettes représentées par un titre				
Dettes envers la clientèle				
Dettes envers les établissements de crédit				
Instruments dérivés	99 146		99 146	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	334 100		334 100	
Instruments dérivés de couverture	174 590		174 590	
Total passifs financiers valorisés à la juste valeur	607 836		607 836	

• **Changements de modèles de valorisation**

	Total	Actifs financiers détenus à des fins de transaction						Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option				Actifs financiers disponibles à la vente			Instruments dérivés de couverture			
		Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Valeurs reçues en pension	Titres reçus en pension livrée	Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable	Titres détenus à des fins de transaction	Instruments dérivés	Créances sur la clientèle	Actifs représentatifs de contrats en unités de compte	Valeurs reçues en pension	Titres reçus en pension livrée		Effets publics et valeurs assimilées	Obligations et autres titres à revenu fixe	Actions et autres titres à revenu variable
<i>(en milliers d'euros)</i>																		
Solde d'ouverture (01.01.2011)	77 756								360	1 469				1 221	1 221	2 387	70 334	1 985
Gains /pertes de la période (1)	- 638							- 43	- 11					- 8	- 8	- 177	- 399	
Comptabilisés en résultat	- 923								- 11					- 8	- 8		- 904	
Comptabilisés en capitaux propres	285							- 43								- 177	505	
Achats de la période	285																	285
Ventes de la période	- 3 451																- 3 451	
Emissions de la période																		
Dénouements de la période	- 19																	-19
Variation de périmètre	20 293							93	383					319	319	623	18 357	518
Transferts																		
Transferts vers niveau 3																		
Transferts hors niveau 3																		
Solde de clôture (30.06.2011)	94 226							410	1 841					1 532	1 532	2 833	84 841	2 769

1. ce solde inclut les gains et pertes de la période provenant des actifs détenus au bilan à la date de la clôture pour les montants suivants :

Gains/ pertes de la période provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan en date de clôture	-667
Comptabilisés en résultat	-924
Comptabilisés en capitaux propres	257

9. Événements postérieurs à fin de la période intermédiaire

La SA Crédit Agricole de Belgique a acquis CENTEA, filiale de KBC, pour 527 millions d'euros le 1^{er} juillet 2011.

10. Périmètre de consolidation au 30 juin 2011

Liste des filiales, coentreprises et entreprises associées	Implantation	Evolution du périmètre	Méthode au 30 juin 2011	% de contrôle		% d'intérêt	
				31/12/2010	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2011
Établissements bancaires et financiers							
Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France	France		Société mère	100	100	100	100
Caisses locales (68)	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS Belgium CA	France		Intégration proportionnelle	45	45	45	45
SA Crédit Agricole de Belgique	Belgique	Acquisition complémentaire sans modification du contrôle	Intégration proportionnelle	22,5	22,5	30,0	37,8
Sociétés d'investissement							
SA Nord Capital Investissement	France	Acquisition complémentaire sans modification du contrôle	Intégration globale	91,9	92,2	93,6	93,7
SA Voix du Nord Investissement	France	Acquisition avec prise de contrôle	Mise en Equivalence	0	25	0	25
SA Vauban Finance	France	TUP avec SA Nord Capital Investissement		100	0	93,6	0
Pôle Immobilier							
SCI Crystal Europe	France		Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI Quartz Europe	France		Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SCI Euralliance Europe	France		Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SAS Nord de France Immobilier	France		Intégration globale	100	100	100	100
SAS IMM NORD	France		Intégration globale	100	100	100	100
SARL Caryatides Finance	France		Intégration globale	88	88	88	88
SAS Arcadim Fusion	France		Intégration globale	100	100	100	100
SA Foncière de l'Erable	France		Intégration globale	99,9	99,9	99,9	99,9
SAS Nacarat	France		Mise en Equivalence	30,8	30,8	30,8	30,8
SAS Nouveau Siècle Immobilier Finance	France	Création	Intégration globale	0	100	0	100
SAS Créer	France	Cession avec perte de contrôle		30	0	30	0

Commentaires sur les variations du périmètre de consolidation

- la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France a acquis 25% des titres de Voix du Nord Investissement pour un montant de 22,2 millions d'euros, ainsi qu'une option d'achat portant sur 10% complémentaires évalués à 10,36 millions d'euros. Par ailleurs, la Caisse régionale a acquis une option d'achat de titres Voix du Nord SA pour 1,2 millions d'euros permettant d'acheter 6.000 actions au prix de 13,9 millions d'euros.
- la SAS Belgium CA a souscrit la totalité de l'augmentation de capital du Crédit Agricole de Belgique. Cette opération a modifié, provisoirement, le taux d'intérêt de la SAS Belgium CA et de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord de France dans le Crédit Agricole de Belgique, passant respectivement de 66,7% à 84% et de 30% à 37,8%.

Partie III : DECLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Responsable de l'information relative à la Caisse Régionale

Monsieur Alain DIEVAL, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Attestation du Responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Lille,
le 31 août 2011

Le Directeur Général

Alain DIEVAL

**Partie IV : RAPPORT DES CONTROLEURS LEGAUX SUR
L'INFORMATION SEMESTRIELLE 2010**

**KPMG AUDIT
7, BOULEVARD ALBERT EINSTEIN
BP 41125
44311 NANTES CEDEX 3
FRANCE**

**MAZARS & GUERARD
61, RUE HENRI REGNAULT

92400 COURBEVOIE
FRANCE**

**CAISSE REGIONALE DE CREDIT
AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE**

**Rapport des commissaires aux
comptes sur l'information
financière semestrielle 2011**

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2011
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France
10, avenue Foch - 59000 Lille
Ce rapport contient 3 pages

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France

Siège social : 10, avenue Foch - 59000 Lille

Capital social : € 179 286 756,15

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2011

Période du 1er janvier au 30 juin 2011

Mesdames, Messieurs les Sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord de France, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui décrit les nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1^{er} janvier 2011.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Nantes, le 25 août 2011

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

Franck Noël
Associé

Courbevoie, le 25 août 2011

Mazars

Anne Veaute
Associée